Collectif
Anarchiste
de Contre-information
Sociale
et de Solidarité

L'ENTR'AIDE

.7

■ mai · juin 85 ■ 7 f

La révolte

QUI SONT LES TAULARDS ?

Jeunes, immigrés, chômeurs, délinquants: la faute à qui ? Qui est né voleur? assassin? terroriste? PERSONNE !

Chômage, racisme, exploitation, misère, voilà ce qui crée la prison.

Des cités casernes, à l'usine, de l'ANPE à la prison, voilà bien l'itinéraire classique tracé par la bourgeoisie mondiale pour les prolétaires. Il n'y a pas d'alternative à la prison, que la destruction de ce qui l'engendre.

C'est sûr, les maris, les frères et les sœurs, les femmes qui sont derrière les murs vivent déjà l'enfer. C'est vrai aussi que c'est dans la lutte que l'enfer commence à se briser, que les taulards se rencontrent, se parlent et fraternisent. Il faut que les familles et amis sachent que si **tous les leurs sont dans la lutte**, l'administration pénitentiaire et les flics ne pourront plus en isoler quelques uns (ceux qu'ils appellent les «meneurs») et les briser.

Les parloirs libres, la tenue pénitentiaire, les draps, la coupe des cheveux, la radio, les journaux, les lettres, tout cela a été conquis par la lutte en 1974 et depuis.

Sachons saluer et encourager leur lutte. Dedans et dehors. Sachons faire vivre leurs revendications jusqu'à la fin de la barbarie.

DIMANCHE 5 mai: le matin au D4 de Fleury, les détenus refusent de reintégrer les cellules, s'approprient les clefs et détruisent une partie du bâtiment. Les flics rentrent et massacrent avec la douceur qui les caractérise. Bilan: 21 blessés que les medias transformeront en drogués, terroristes, etc., s'ensuivent transferts, mitards...

LUNDI: Suppression des parloirs au D2 et D4 qui suscite la révolte du D2. Rebelotte, entrée des flics le matin, nouveaux cris. Le D1 et le D5 s'y mettent l'après-midi, réintervention des flics.

MARDI: Bois d'Arcy: 15 adolescents montent sur le toit de leur bâtiment à la suite de la mort d'un détenu, et y restent 2 jours et 2 nuits sous la pluie. Les détenus plus âgés tentent de les rejoindre et sont repoussés par l'intervention des flics.

MERCREDI: A Lille, Nice, Metz... les détenus s'affrontent avec les forces de l'ordre.

JEUDI: A Fresnes, 80 détenus montent sur les toits et ne réintègrent leurs cellules qu'après intervention des flics et la mort d'un des leurs. Agitation à la Santé et à la prison de Bastia.

- **DESTRUCTION DES QHS** (déguisé en Q1)
- **DE VRAIS PARLOIRS LIBRES POUR TOUTES ET TOUS**
- **POSSIBILITÉS D'ÊTRE A SON CHOIX, SEUL OU AVEC D'AUTRES DETENUS.**
- **SUPPRESSION DU PRETOIR ET DU MITARD**
- **DELAI LIMITE DE DETENTION PREVENTIVE ET PLUS DE LIBERATIONS CONDITIONNELLES QUELQUE QUE SOIT LE DELIT OU LE CRIME!**

Soyons présents devant les taules à chaque mouvement, à l'heure des parloirs (même et surtout s'ils sont supprimés).

Desserons l'étau, brisons l'isolement, nous sommes les seuls à pouvoir le faire. Préparons des initiatives à l'extérieur (grève de la faim, manifestations, etc.) et tout ce qui peut nous rassembler.

ECOUTER "PARLOIR LIBRE", tous les dimanche de 22h30 à 24 h, sur Fréquence Montmartre 98.8. Téléphoner au 223.39.39 ou écrivez au 18, rue La Vieuville 75018 Paris vos témoignages, vos propositions et discuter des initiatives de soutien aux détenus en lutte...

L'EQUIPE DE PARLOIR LIBRE
DES PROLETAIRES!
Paris, le 11 mai 1985

(suite p.4)

INSOUMISSION

- **Thierry MARICOURT:** condamné le 26 octobre 83 à 6 mois ferme pour insoumission, arrêté le 6 février 1985, en grève de la faim du jour de son arrestation au 16 mars (32 jours), depuis, provisoirement exempté de service national actif, est toujours incarcéré à Fresnes.
- **Fabien DUPLAA:** arrêté le 3 février dernier, condamné le 6 février à 15 mois ferme pour insoumission et refus d'obéissance, jugement récemment confirmé en appel, est toujours incarcéré à Gradignan.
- **Patrick AGUIAR:** condamné le 23 janvier 85 à 15 mois ferme pour insoumission et refus d'obéissance, est toujours incarcéré à Fresnes.
- **Serge BEAUSOLEIL:** condamné une première fois en septembre 83 à 9 mois de prison dont 6 mois avec sursis pour insoumission, puis une seconde fois en janvier 84 à 9 mois dont 3 avec sursis pour refus d'obéissance, depuis provisoirement exepté de service national actif, est toujours incarcéré à Fresnes.
- **Dominique SEEL:** arrêté le 25 février 85, condamné le 30 avril après 2 mois 1 2 de préventive, à un an et un jour ferme pour insoumission, est incarcéré à la m aison d'arrêt de Dijon dans l'attente d'un transfert à Besançon.
- **Alain PIGAULT:** a été condamné le 19 mars 85 à 6 mois ferme pour insoumission.
- **Alain PIERSON:** a été condamné le 19 mars 85 à 6 mois ferme pour insoumission.
- **Bruno BOUGOUSSA:** a été condamné le 23 avril 85 à 6 mois ferme pour insoumission.

Maricourt et Beausoleil ont donc, sur le conseil pressant de leurs amis et médecins, abandonné leur jeûne au moment où ils allaient entrer dans une phase où les séquelles physiques pouvaient devenir irréversibles. De manière générale, la situation juridique et militaire des réfractaires au service national est loin d'être réglée. Dans l'intérêt des emprisonnés, n'ayant pas jusqu'à présent réussi à obtenir leur libération immédiate, il convient de compter aussi sur les possibilités légales de les faire sortir, en l'occurence la libération conditionnelle à mi-peine. Aguiar, Maricourt et Beausoleil pourraient ainsi être libérés courant mai. Il faut toutefois savoir que cette libération à mi-peine est loin d'être automatique (*). Reste que pour la plupart d'entre eux, s'ils ne sont pas, à leur sortie, dégagés des obligations militaires, ils risquent toujours d'être incarcérés; là encore tout dépendra du rapport de force que nous saurons imposer !

J. P. III

(*) Elle ne résultera que de l'importance de la pression du soutien exercée sur la justice (entre autre, multiplication des envois et dépôts de messages et pétitions).

(suite p.6)

DROIT D'ASILE

Giovanni di Giuseppe et Enrico Fedele

EXPULSES VERS LE BURUNDI

Jeudi 9 mai, deux réfugiés italiens, Giovanni di Giuseppe et Enrico Fedele, ont été expulsés vers le Burundi. Ils étaient emprisonnés depuis juin et juillet 1984 et faisaient l'objet d'avis favorables d'extradition. Après les avoir gardés plus de 6 mois en détention, sans aucune justification, le gouverment s'est donc débarassé d'eux à moindre frais.

L'année dernière, déjà, trois militants basques étaient extradés et quatre autres expulsés vers le Togo.

Une fois de plus, la logique répressive a pris le dessus sur les déclarations d'intention du gouvernement qui s'était récemment encore porté garant du droit d'asile (déclaration de François Mitterrand au Congrès de la Ligue des droits de l'homme).

Face à cette attitude du gouvernement qui applique le droit d'asile en déportant des réfugiés en Afrique ou ailleurs, nous tenons à réaffirmer notre interprétation du droit de réfuge et à exprimer notre solidarieté avec tous les étrangers vivant en France.

En effet, le droit d'asile est indivisible et ne saurait être remis en cause par des marchandages entre Etats ou par des considérations politiciennes.

POUR NOUS, LE DROIT DE REFUGE, C'EST :

*** Au-delà du problème des réfugiés politiques, la reconnaissance du droit des étrangers à vivre parmi nous comme des citoyens à part entière.**
*** Le refus de toute discrimination économique, raciale, politique ou culturelle.**
*** Le refus de considérer les étrangers comme des otages soumis à l'arbitraire administratif et policier, aux détentions abusives et à la "chasse au faciès"; c'est respecter réellement la libre circulation des hommes et des idées.**

Pour que ces droits fontamentaux s'inscrivent dans les faits, nous sommes convaincus qu'il faut dépasser la dénonciation a posteriori des extraditions, expulsions et imprisonnements.

Aujourd'hui nous devons définir ensemble des objectifs communs de lutte pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur la situation des étrangers en France :
- pour la libération des réfugiés emprisonnés;
- pour obtenir des garanties sur le statut de réfugié politique;
- contre la mise en place de l'espace judiciaire européen;
- pour soutenir et favoriser l'émergence d'un mouvement de solidarité entre les étrangers vivant en France.

Dans cette perspective nous participerons au FORUM - DEBAT, organisé par différents comités de réfugiés avec le soutien d'associations, de comités de solidarité et d'organisations syndicales :

MERCREDI 29 MAI, A 19 h, A L'AGECA
177, rue de Charonne - 75011 Paris

CONTRE LES EXTRADITIONS ET LES EXPULSIONS
POUR LA SOLIDARITE AVEC LES REFUGIES EN FRANCE

**Collectif contre les extraditions et les expulsions, *Comité de soutien à Enrico Fedele et Giovanni di Giuseppe, * Collectif des réfugiés italiens "pour les droit de réfuge, contre la prison, pour l'amnistie", *Collectif antiautoritaire "COJRA", *Revues : Synopsis, Sherwood, L'Entr'aide.*

(suite p.2)

EDITORIAL

Au moment où nous préparions le journal, éclatait la révolte dans les prisons...A cet instant, le gouvernement expédiait nos camarades Enrico FEDELE et Giovani Di GIUSEPPE au Burundi, alors que les avocats étaient absents...

Nous décidions rapidement de changer le contenu du journal qui se présente aujourd'hui comme un ensemble de documents sur les prisons et sur notre réaction à l'expulsion de nos deux camarades.

Les évènements ont bousculé notre petit groupe rédactionnel: la solidarité active et concrête a été nécessaire et le journal est passé au second plan.

Les camarades comprendront que nous ayons fait ce choix et nous excuseront pour les imperfections de ce numéro.

- Le 15 mai 1985 -

ENRICO FEDELE

DECLARATION D'ENRICO FEDELE SUR LA DISSOCIATION

Peu à dire sur la prolongation de ma détention: première petite contribution que le gouvernement socialiste français offre à l'Internationale des Etats en attendant que les contours de l'espace juridique européen se fassent plus précis, en attendant en fait que tout soit prêt pour l'actualisation de ce projet d'anéantissement du différent, du rebelle qui ne joue pas les règles du jeu et sort donc des limites de la tolérance imposée par les Nouveaux Etats Unis d'Europe.

Le problème des réfugiés en France, de ceux «qui ne plient pas», ni repentis, ni dissociés, qui revendiquent au contraire la richesse d'un passé de luttes, est un problème que le gouvernement français veut résoudre, non seulement par l'extradition de quelques «accusés de crime de sang», à utiliser comme exemple et démonstration de bonne volonté, mais aussi par des déportations-extraditions de portée bien plus ample, pour une solution donc DEFINITIVE ET TOTALE qui s'insère dans une stratégie bien plus globale et se cache derrière le projet d'espace européen. Comment aboutir à un tel résultat sans compromettre le fameux droit d'asile. Badinter l'a bien compris et clairement dit le 19 Mars au Conseil de l'Europe: -"Nous ne pouvons pas extrader les réfugiés politiques, nous pouvons et voulons cependant extrader les criminels, changez donc (clairement adressé aux partenaires italiens) vos lois -actuellement véritable bâton dans les roues puisque contraires à l'Etat de droit européen- ôtez du chef d'imputation de vos recherches la partie politique". Et voilà, avec une simple opération arithmétique les jeux sont faits: réfugié politique = criminel ! Et donc extradable avec la bonne conscience des gauchistes, humanistes, dissociés, repentis et bien-pensants. Au cas où il y aurait d'autres obstacles, aucune crainte: on défère le cas à un tribunal européen en s'en lavant les mains sous le premier robinet. Le droit d'asile restera un contrat et la France socialiste une perle d'humanité. A noter que la création d'un tribunal européens pour les crimes terroristes a été suggérée il y a à peu près un mois par Roberto Formigoni, démo-chrétien italien et président de la commission politique; la proposition de Badinter beaucoup plus riche d'arguments aura donc une écoute optimale et attentive: que dire en fait «du hasard» qui fait qu'on parle actuellement en Italie de la sortie de l'état d'urgence qui avait déterminé la naissance des lois spéciales, art. 90, etc. Sortie de l'état d'urgence et retour à la normalité juridique comme recette politique; et peut être n'est-ce pas déjà retour à la normalité que l'assassinat prémédité de sang froid de Pietro Gréco à Trieste par des bâtards en uniforme, payés par l'Etat ? Et n'est-ce pas non plus la normalité si politiciens et partis en Italie ont banalisé le fait en le définissant «excès de zèle», «grave impréparation de la police» et ainsi de suite sur ce thème ?

SUR LA DISSOCIATION

Après les déclarations de Mitterrand sur les bons réfugiés (repentis, demi-repentis), méritant l'asile politique et les mauvais, à condamner sans pitié, je ne peux pas ne pas ressentir sur ma peau le chantage tacite par lequel on voudrait conditionner ma liberté et celle en général de tous les réfugiés, à un acte public de soumission comme l'est clairement la dissociation. Je veux donc éclaircir tout de suite **mon indisponibilité totale à ce type d'opérations de marché où l'acheteur est l'Etat, la marchandise s'appelle liberté et le prix à payer IDENTITE.**

Dans la période de «cavale» précédant mon arrestation, je n'ai jamais considéré la dissociation comme une éventualité et un commode échappatoire légal à la menace d'emprisonnement. J'ai été critique envers moi-même et je pense qu'il est juste de l'être pour évoluer humainement et politiquement. J'ai vécu aussi des crises profondes et mes proches le savent, mais je n'ai jamais pensé me dissocier de mon passé. Le nier aujourd'hui serait me nier moi-même. Ces huit mois et demi de détention n'ont fait que renforcer et clarifier en termes politiques mon refus instinctif de ce genre de compromission.

Aujourd'hui **l'agression terroriste des Etats** et **du capital** a atteint des dimensions d'une amplitude extraordinaire. Affirmer à nouveau et défendre notre identité politique devient donc l'objectif prioritaire. C'est une première réponse à donner sans atermoiements à qui voudrait nous voir à genoux, vidés et intégrés sous sa domination.

Enrico FEDELE
Fresnes, le 27/3/85

SUR LA DISSOCIATION

Comme nous l'annoncions dans le numéro précédent, nous reproduisons des extraits de l'introduction à l'édition italienne de la brochure de A.M. BONANNO, «Contre l'amnistie». C'est une présentation des grands thèmes développés par les différents courants de dissociés. La complexité et la diversité des positions rendent confus les débats possibles avec les réfugiés politiques italiens. C'est pourquoi ce texte est un préalable au débat en France sur la lutte révolutionnaire et le soutien aux réfugiés résidant en France.

SUR LA DISSOCIATION

(...) Après l'apparition des repentis «grands» et «petits» qui fondaient leur abandon de la lutte sur un plan exclusivement militaire et politique, passant avec armes et bagages du côté de l'Etat et se chargeant de la tâche de briser toute forme de résistance (rafle de centaines de camarades, assassinat de 4 camarades à Gênes de la part de carabiniers envoyés par Peci, etc.), c'est la naissance, dans les premiers mois de 1980, des défenseurs de «l'abandon» politique.

Au mois de mai de cette même année, un document politique collectif des défenseurs de la «désertion», presque tous sortis des rangs de Prima Linea, dont Donat Cattin et Gai, est publié par «Lotta continua». On y parle de la nécessité de l'autocritique et du besoin de repenser son passé historique, et l'on précise que les délateurs sont les fils du mouvement.
Ainsi naît la mouvance de la désertion, du dépôt des armes, soutenue pleinement par «Lotta continua» et par les fossoyeurs habituels du mouvement, genre Boato et Pinto, soutenue par les soi-disants démocrates genre Neppi Modona et Mario Scialoja*.
Ce premier groupe de déserteurs aura une vie brève car beaucoup d'entre eux n'ont jamais réussi à fixer une limite nette par rapport aux repentis et ils finiront en grande partie par collaborer avec la magistrature et la police.
Le 30 septembre 1982 paraît le document connu comme document des 51 (du nombre des signataires) qui fera partir la course aux prises de distances, aux dissociations, aux propositions de pacification, d'amnistie, etc. Dans ce document, les signataires, provenant principalement de la mouvance autonome, soutiennent qu'il faut refuser et condamner les positions et comportements «combattants» et «terroristes» pour rouvrir une dialectique de négociations et arriver à des pourparlers avec l'Etat. Pratiquement Negri, Ferrari, Bravo, Vesce et les autres disent qu'il faut entreprendre une auto-critique du passé d'antagonisme radical pour instaurer un rapport dialectique, actif en composant avec les forces sociales et politiques soi-disant «saines» qui démontrent leur volonté de dépassement des contingences imposées par les lois spéciales. Ils soutiennent, que ce faisant, l'Etat sera obligé à faire lui aussi une auto-critique quant à la création de la législation spéciale et l'on aboutira à ce que l'Etat se donne des caractéristiques toujours plus marquées de démocratie et de liberté. Ainsi naît et se développe cette mouvance de la «dissociation» qui recueillera petit à petit une grande quantité de positions diverses. (...) Une autre partie de dissociés, née plus tard, se rapporte à Scalzone et à d'autres réfugiés politiques en France. Ils soutiennent qu'il faut développer une bataille pour obtenir l'aministie pour tous les prisonniers politiques. Du moment que le projet armé a été battu et qu'il n'est plus possible de reprendre une conflictualité, il faut donner naissance à un plan de négociations pour définir une armistice avec l'Etat. Le mouvement doit garantir la «fin des hostilités», c'est à dire une période de paix sociale. L'Etat devrait garantir l'amnistie pour sanctionner justement la fin des hostilités. Les deux parties négocieraient le prix de la défaite du mouvement en établissant des modalités d'emprisonnement (5 ans pour tous) comme prix à payer.

Une autre grande mouvance née dans les prisons est celle dite «Décarcérisation». Ses défenseurs, tout en admettant la nécessité d'une critique du propre passé, refusent d'adhérer à une quelconque dissociation, mais admettent la nécessité de trouver d'autres voies vers la transformation sociale, qui passent par les luttes pacifistes, écologistes et pour une meilleure qualité de vie (...).

Outre ces positions, il existe toute une série de définitions qui ont en commun la conception de la fin d'une période historique d'antagonisme total, avec le jugement que la violence révolutionnaire fut un instrument faux, donc dépassé par l'histoire puisqu'il a échoué dans les faits.

(...) Négri et les autres ex-autonomes sont en général en accord avec Scalzone, mais pour des raisons diverses. Ils nient aussi l'utilité même de l'idée de rupture révolutionnaire et soutiennent l'hypothèse de la constitution de communautés communistes vivant en symbiose avec le capitalisme et capables de croître jusqu'à l'étouffer.

(...) Pour ce qui est des camarades anarchistes en prison, peu d'entre eux ont pris une position claire et correcte d'un point de vue révolutionnaire. La plupart ont préféré le silence et l'on doit en déduire, jusqu'à preuve du contraire, la continuation de leur position antagoniste précédente, contre toute forme de négociation ou de solution politique. L'on considère à part naturellement les quelques camarades anarchistes qui ont signé les documents des mouvances des dissociés et qui ont donc pris une position officielle qui ne nous semble pas compatible d'un point de vue révolutionnaire.

Paolo Ruberto

* Boato et Pinto, ex dirigeants de Lotta Continua, puis députés du Parti Radical. Neppi Modona est un juriste «démocratique» (?!) et Mario Scialoja un journaliste de l'hebdomadaire «l'Espresso» (un peu comme le «Nouvel Observateur».

[redacted]

La brochure «Contre l'amnistie» est toujours disponible au prix de 25 F. En écrivant au journal ou directement aux Editions «Révolte et Liberté» - BP 1104 69202 LYON cédex 01.

[redacted]

■ ITALIE

DOCUMENT : La chasse aux militants révolutionnaires

Le document que nous reproduisons est significatif par la méthode utilisée par l'Etat italien pour criminaliser et organiser une véritable chasse aux militants révolutionnaires dans leur propre pays et à l'étranger. Amalgame, provocation, intimidation, suspicion contre des militants qui organisent la solidarité envers leurs camarades emprisonnés Tout suspect politique devient un criminel en puissance. Tout projet politique devient un délit. La «paix sociale» de l'Etat italien est synonyme de guerre aux militants politiques. Ceci démontre encore une fois que la «paix» des patrons et de l'Etat n'est qu'un état de guerre permanent contre les prolétaires en lutte pour leur émancipation, pour la libération sociale.

PARQUET DE LA REPUBLIQUE DE VENISE

(Mandat d'arrêt)
Nous, Michèle DALLA COSTA et Gabrielle FERRARI, substituts du procureur de la République,

En vertu de l'art. 253, 254 et 393 du Code de procédure pénale et de l'art. 13 de la Constitution, déclarons qu'il ressort des actes de procédures des indices suffisants de culpabilité contre:
1 - BASSI Donatella Maria, née à Bolzano le 11/1/1946, domiciliée à Milan, via Lepontina, 3,
2 - MAI Giuseppe, né à Schilpario (BG) le 20/7/1939, domicilié à Milan, via Sauli, 7,
3 - MELIA Domenico, né à Bigongi (RC) le 31/1/1956, domicilié à Mestre, via Cà Rossa, 47,
4 - DORIGO Paolo, né à Venezia, le 24/10/1959, domicilié à Mestre, S. Croce, 598,
5 - ZONCA Anna Paola, née à Gonnesa (CA), le 17/11/1957, domiciliée à Verona, via Montorio, 108,

SONT ACCUSES :
du délit défini par l'art. 270 bis alinéa 1 du Code pénal, pour avoir promu, organisé, dirigé une association ayant pour objectif la transformation par la violence, de l'ordre juridico-constitutionnel de la République, association identifiable, localement, dans le «COMITATO CONTRO LA REPRESSIONE VENETO-FRIULI» ayant son siège opérationnel et organisationnel dans la province de Vénétie et au niveau international, dans le «COORDINAMENTO NAZIONALE DEI COMITATI CONTRO LA REPRESSIONE» (dont la direction politique s'exprime dans le périodique de contre-information «IL BOLLETTINO» édité par Giuseppe MAI, et dont les organes d'information s'identifient dans le «BOLLETTINO» sus-mentionné et aussi sur le plan local dans la radio privée RADIO GAMMA 5); association composée principalement de membres accusés d'être militants des Brigades Rouges (Colonnes Anna Maria Ludmann, 2 août et Walter Alasia) et de l'Autonomie Ouvrière Organisée (Collectifs politiques de Vénétie - CO.CO.RI), dotée de moyens logistiques et d'information stables et efficaces, ainsi que d'une double structure, publique et légale, (les comités contre la répression), clandestine et illégale (Brigades Rouges - Parti communiste combattant), ce dernier, inspirateur du programme subversif sus-nommé, ayant pour objectif final la lutte armée contre les institutions et la guerre civile, but à atteindre au moyen d'objectifs intermédiaires tels que:
1) émeutes dans les prisons, évasions,
2) activités illégales d'autofinancement (hold-up et autres actes similaires),
3) organisation de campagnes de solidarité morale et matérielle, en faveur de terroristes-militants accusés d'appartenance aux BR, incarcérés, et particulièrement de ceux de la colonne vénitienne.
4) actions d'intimidation contre des dissociés et des repentis,
5) attentats contre des biens et des personnes appartenant aux institutions ou liées à celles-ci,
6) insertion des militants dans des organisations de masse, pour faire œuvre de prosélytisme, orienter les activités, les rendre hégémoniques,
7) rapports suivis avec des fugitifs refugiés sur le territoire français, où ils sont toujours actifs (COMITATO CONTRO LA REPRESSIONE, qui s'est constitué à Paris, promu et organisé par les fugitifs Sergio SPAZZALI et Luigi MAI),
et ce depuis 1982.

MOTIVATIONS :
Considérant que des indices suffisants de culpabilité ressortent de:
1) les initiatives promotionnelles émanant de MAI, depuis mai 1980, en rapport avec le «COORDINAMENTO NAZIONALE DEI COMITATI CONTRO LA REPRESSIONE», ainsi que la publication, par la suite, du périodique «IL BOLLETTINO».
2) les contenus, anciens et récents, du dit périodique, reprenant de façon diffuse et

systématique, les thèmes de base de la propagande brigadiste (lutte armée, libération des détenus, etc.); (on y trouve, en particulier, des lettres et des écrits de brigadistes irréductibles: LO BIANCO Francesco, DI LENARDO Cesare, SEGHETTI Bruno, PICCIONI Francesco).

3) la découverte, en mars 1982, en la possession du brigadiste Dante GOFFETTI (déjà en contact direct ave MORETTI Mario, MICALETTO Rocco, GALATI Michel, GUAGLIARDO Vincenzo) d'une note dactylographiée concernant la maquette ainsi que les positions futures du dit BOLLETTINO (note dont la lecture fait comprendre clairement la fonction de support idéologique, à un niveau de vulgarisation et de contre-information, assumé par le périodique en fonction des objectifs subversifs des Brigades Rouges).

4) l'hospitalité offerte en permanence aux communiqués du COMITATO CONTRO LA REPRESSIONE VENETO-FRIULI, ainsi qu'à ceux du Centre de documentation marxiste-léniniste, ayant son siège à Marghera, loué par l'accusé DORIGO, porte-parole officiel du comité sus-cité,

5) la fréquentation assidue et systématique par des brigadistes de la colonne vénitienne, non dissociés (en liberté pour motif de «dépassement de la durée maximale de détention préventive» - decorrenza dei termini di scarcerazione- ou pour raisons de santé) du siège de la coordination régionale, à Mestre, du dit comité, ainsi que sa fréquentation tout aussi assidue de la part des inculpés DORIGO et MELIA,

6) les rencontres périodiques entre les précités et les membres du Comité de Lombardie, en particulier avec l'inculpée BASSI, ex-accusée d'appartenance aux BR de la colonne Walter Alasia, préposée aux contacts avec les détenus, fréquentant depuis 1978 la «base» située via Montenevoso, siège à cette époque du Comité exécutif des BR (elle est actuellement en liberté pour dépassement du délai de détention préventive),

7) la fréquentation, spécifique, du siège indiqué dans le point 5, par ZONCA Anna Paola, ex-accusée d'appartenir aux BR de la colonne vénitienne, active dans le secteur carcéral, non dissociée (libérée pour raisons de santé),

8) les rencontres répétées, ainsi que récentes, dans divers endroits du territoire national entre la pré-citée et des parents-proches de brigadistes non dissociés, toujours détenus dans des prisons de haute sécurité,

9) l'harmonie évidente entre les directives données aux militants dans la brochure n° 19 des BR de mars 1984 (ainsi que les propositions finales du tract de février 1984 revendiquant le meurtre de HUNT) et l'attitude concrètement adoptée par les inculpés (insertion dans les mouvements de masse importants et les débats politiques d'actualité: manifestations contre l'OTAN, manifestations contre l'armement nucléaire ou pour le retrait des troupes italiennes à l'étranger, assemblées d'usines, réunions de comités de maisons et de services,

10) l'analyse des contenus des n° 9, 10, 11, 12 et 13 du BOLLETTINO, où se manifeste l'opposition la plus radicale à un quelconque type de solution politique pour les détenus appartenant aux BR et, en général, à la mouvance subversive, où est confirmé la nécessité du recours à la lutte armée contre les institutions, par la publication de documents sous le sigle brigadiste ou en provenance de prisons de haute sécurité,

11) l'analyse du contenu du document ronéotypé de juillet 1984 intitulé «Répression et classe ouvrière» analogue à celle de la brochure n° 19 citée plus haut (document indiquant comme adresse de contact le siège de Radio Gamma 5).

Venise le 4 février 1985

INITIATIVES

FORUM-DEBAT

CONTRE LES EXTRADITIONS ET LES EXPULSIONS POUR LA SOLIDARITE AVEC LES REFUGIES EN FRANCE

Le 29 Mai 1985 à l'AGECA
177, rue de Charonne - Paris 75011

Depuis plusieurs semaines, nous participons à une initiative collective, unitaire, en vue de préparer un forum-débat contre les extraditions, les expulsions et en solidarité avec les réfugiés en France. Avec les camarades du Comité de Soutien à Enrico Fedele, nous tentons de favoriser un regroupement de solidarité et de travail à plus long terme sur la question des réfugiés en France. Nous avons suffisamment fait le bilan (comme pour d'autres comités) de notre isolement, comme journal de solidarité ou comité de soutien, pour dépasser le cadre étroit du noyau militant. La solidarité active et efficace envers tous les réfugiés ne peut se développer que dans un vaste mouvement où de larges composantes sociales, politiques et syndicales s'expriment sur un thème central et mobilisateur..

C'est aussi renouer avec *l'Internationalisme prolétarien*, contre l'Internationale de la répression. Le mouvement anarchiste peut et se doit de participer à cette initiative avec dynamisme et cohérence. L'enjeu est d'importance.
***Obtenir la libération de tous les étrangers emprisonnés* par l'Etat français dont notre camarade Enrico FEDELE. *Développer un large mouvement d'opinion* contre les extraditions et les expulsions et en empêcher l'exécution. *Dénoncer l'hypocrisie du gouvernement socialiste* en faisant éclater les contradictions entre les intentions et les pratiques scélérates. *Favoriser une stratégie de rupture* avec le jeu démocratique qui nie et «criminalise» *la lutte de classe* et entretient les illusions sur un possible changement de société.**

Sur les bases d'une pratique collective, assembléiste, autogérée, nous pouvons nous insérer concrètement au sein de cette initiative de solidarité et développer ces axes de lutte. C'est ce à quoi nous travaillons.

Aujourd'hui, le forum-débat s'inscrit dans cette démarche. Nous espérons regrouper le plus grand nombre possible de communautés de réfugiés.
Le forum s'articulera sur les thèmes suivants, qui seront précisés ultérieurement :
- **Problèmes juridiques posés par le droit d'asile,**
- **Problèmes posés dans la vie quotidienne des réfugiés (emploi, logement, santé, etc.)**
- **Le droit d'asile a-t-il un sens ?**
- **Perspectives (quelle solidarité ? Comment intervenir dans le mouvement syndical ? etc.).**

Participeront déjà à ce forum :
Collectif des réfugiés italiens pour le droit de refuge, Comité de soutien aux réfugiés basques, ASOLAT (association de solidarité latino-américaine), Comité «FEDELE», Collectif contre les extraditions et les expulsions, Syndicat des Correcteurs CGT, SGEN-CFDT Paris, Ecole Emancipée, Revues «Sherwood» et «L'Entraide».

MEETING

LUTTE DE CLASSE ET REPRESSION AUJOURD'HUI EN ITALIE

Le samedi 18 mai 1985 - 17 h 30
27, avenue de Choisy - 75013 Paris

Les diverses alternatives proposées comme solution à la crise et exaltées par les apologistes de la bourgeoisie, démontrent, chaque jour un peu plus, leur inefficacité. Après l'échec de la politique mitterrandienne, c'est au tour de l'alternative reaganienne de montrer par ses contradictions sa faillite prochaine. Pour la bourgeoisie, il ne reste qu'une seule issue possible: la guerre inter-impérialiste. Pour les masses prolétaires et populaires, cela signifie l'aggravation inéluctable de leur oppression et de leur exploitation.

Dans cette perspective de préparation à la guerre, les bourgeoisies des différents pays ont donc besoin de créer un consensus social autour de leur choix anti-populaire «inévitable», en favorisant des courants obscurantistes entretenant l'ignorance, la désinformation et toute forme de régression culturelle (réformes des enseignements, développement des manifestations à caractère mystique, etc.). Mais quand l'idéologie ne suffit pas à garantir une paix sociale, c'est la répression qui prend le relais, répression contre tout ce qui s'oppose à leur projet.

Il est de plus en plus évident que l'Etat bourgeois ne se borne pas à réprimer les communistes révolutionnaires et les combattants, les avant-gardes de classe, mais également toutes les expressions organisées ou spontanées qui entravent ses plans.

L'arrestation récente à Naples d'une dizaine de chômeurs connus pour leur rôle d'avant-garde au sein du mouvement des chômeurs organisés, la répression policière brutale des manifestations populaires et ouvrières, les perquisitions et menaces contre des sièges de collectifs politiques et de radios militantes, les intimidations contre des camarades et, plus récemment, l'arrestation de cinq membres de la Coordination des Comités contre la répression et l'assassinat à Trieste du militant Piétro Gréco, tout ceci n'est que la continuation d'un climat social qui a produit 4000 prisonniers politiques.

Contrairement aux tentatives démagogiques des média d'accréditer la thèse selon laquelle la répression s'exerçait exclusivement contre des «terroristes», il est clair qu'en fait la violence répressive s'exerce contre la lutte de classe sous tous ses aspects. En postulant, d'autre part, que l'idéologie de la lutte de classe est un concept «dépassé», la bourgeoisie tente de désarmer le prolétariat.

Mais les affrontements sociaux qui se multiplient dans l'Europe et le monde entier (comme par exemple la longue lutte des mineurs anglais, celle des ouvriers espagnols, la grève générale des prolétaires danois, etc.) démontrent que l'antagonisme entre les classes est une réalité toujours actuelle et destinée à s'amplifier, réalité objective à laquelle la subjectivité communiste et révolutionnaire a dû se confronter et devra continuer de le faire.

En Italie, les organisations communistes combattantes, les mouvements révolutionnaires organisés, les milliers d'avant-gardes de classe, s'appuyant sur une expérience de plus de quinze années de luttes traversées par des victoires mais aussi par des échecs, confrontés au problème de la trahison habilement exploité par l'Etat (repentis-dissociés), sont en train d'accomplir un saut de qualité pour répondre aux exigences de la classe.

A chaque coup porté au mouvement révolutionnaire, la bourgeoisie s'empresse, à chaque fois, de crier victoire. Faute de victoire réelle, cette proclamation peut tout au plus la rassurer. Pour que la bourgeoisie soit vraiment victorieuse, il lui faudrait avant tout résoudre les contradictions internes à son mode de production et donc trouver une solution à la crise.

En bref, deux seules alternatives, deux seules issues possibles à la crise, aujourd'hui plus que jamais: la guerre inter-impérialiste ou la révolution prolétarienne !

C'est dans ce contexte qu'il nous a semblé utile de confronter nos expériences et d'en débattre.

Nous vous appelons à participer nombreux à la réunion d'information/débat qui aura lieu.

COMITATO CONTRO LA REPRESSIONE

C/O C.A.P.J.
15, allée Anne de Beaujeu
75019 PARIS

SHERWOOD

«Sherwood», conçu par un noyau de personnes qui veulent porter une contre-information militante sur l'espace judiciaire et l'euro-répression. Avec comme premier souci immédiat: la défense des réfugiés politiques des démocraties occidentales (essentiellement italiens et basques) présents sur le territoire de l'Etat français. «Sherwood» n'est ni l'expression d'un comité de soutien en particulier, ni l'organe (même officieux) d'un groupe politique défini ! L'équipe d'initiative est composée d'individus d'origines politiques assez diverses et le contenu du journal reflète cette diversité. Il s'agit tout simplement de vérifier s'il est possible de mettre en commun un certain nombre de moyens pour faire circuler une autre information que celle de la «grande presse» et d'amorcer publiquement un processus de débat/réflexion sur -et contre- les pratiques répressives des Etats européens».

C'est ainsi que se présente le collectif éditeur de «Sherwood» dans une circulaire annonçant la parution du n° 1. Cette nouvelle publication - spécifique- a la chance d'exister. En effet, depuis des mois, de nombreuses initiatives ont vu le jour face à la répression croissante de l'Etat français à l'encontre des réfugiés politiques et en particulier Basques et Italiens. Mais en ordre dispersé. Sans collaboration des énergies disponibles pour enrayer la machine judiciaire, alerter efficacement l'opinion publique contre les atteintes au «droit d'asile» et empêcher les extraditions et les expulsions, c'est la volonté de créer un outil nécessaire «...pour construire un regroupement capable de multiplier les initiatives...», qui est justifié aujourd'hui devant l'ampleur des mesures répressives.

Cependant, nous aurons quelques remarques à formuler sur l'absence -voulue- de perspectives politiques claires: «"Sherwood" ne représente aucune expression politique spécifique», tout en s'inscrivant «...dans un cadre de luttes plus générales... luttes antagoniques à l'ordre européen». Si nous nous retrouvons dans l'idée d'une «coordination» ou d'un «rassemblement» sur un thème précis -minimum- commun tel que «l'espace judiciaire européen» et que dans ce cadre, nous pouvons agir ensemble, il en est tout autrement lorsque les objectifs politiques particuliers sous-jacents qui motivent cette intervention sont «refoulés». L'absence d'une «expression politique spécifique» masque en fait l'hétérogénéité des orientations de courants politiques divergents sinon antagonistes qui existent aussi bien entre les réfugiés eux-mêmes, qu'entre les groupes et mouvements qui organisent le soutien. La solidaritéû ne doit pas faire oublier le débat politique, l'expression de projets particuliers. La solidarité entre révolutionnaires, la solidarité envers les victimes de la répression ne s'enrichit que par le débat, malgré les différences dans la lutte contre l'ennemi commun, l'Etat et le capital. L'opportunisme, à travers une solidarité de type humanitaire, permet de masquer les projets autoritaires ou les reniements de type «dissociation», que connaît aujourd'hui le mouvement révolutionnaire italien. Favoriser «l'expression de toutes les luttes antagoniques à l'ordre européen», c'est aussi mettre en évidence les divergences profondes entre les **stratégies en cours** (lutte armée, mouvement alternatif...) et entre les **objectifs** et les **projets** (institutionalisation de l'intervention sociale dans le cadre de la "démocratie" ou rupture/révolution...). C'est prendre le **risque de la confusion** en donnant page blanche simultanément aux chantres de la réddition italienne et aux petits soldats de la guerre frontale tels que les groupes armés de l'Europe de l'Ouest... Une réflexion s'impose. Un choix politique est nécessaire. C'est ce que nous souhaitons pour le collectif «Sherwood». Ainsi les limites de cette publication sont objectivement posées. La question de solidarité reste difficile lorsque les choix politiques ne sont pas affirmés. «L'Entraide», comme journal de contre-information sociale et de solidarité, au sein du mouvement anarchiste, se heurte à ces difficultés. Le débat est en cours. Nous pensons y contribuer.

J.-C. C.

PRISONS

MANIFESTE ABOLITIONNISTE

Les principes qui ont fondé la prison étaient des principes philanthropiques : le délinquant, pendant son incarcération, allait réfléchir, s'amender, se régénérer. L'histoire a eu raison de ces pénibles calembredaines. On ne peut bâtir l'utopie que sur une absolue rigueur intellectuelle, or l'emprisonnement repose sur « l'espoir que ça ira mieux après », c'est-à-dire sur rien d'intelligible.

Le mot « réinsertion » était une expression assez divertissante mais qui n'amuse même plus les élèves de l'École nationale de l'Administration pénitentiaire ; il serait au moins temps d'en trouver une autre, de préférence aussi cocasse.

Ce n'est pas le lieu ici de répéter ces évidences : l'incarcération rend fou, rend malade, rend dur et avide. Personne jamais n'a relevé le défi de dire le contraire.

Et nul ne désire vivre dans un monde que d'aucuns, en prenant le risque d'enfermer des hommes, rendent plus menaçant encore qu'il ne l'est.

Dans la plupart des pays, les criminologues, sachant qu'elle est profondément nuisible, tentent de plus en plus d'éviter la prison aux « petits délinquants » ; ce n'est certes pas par bonté d'âme.

A fortiori, il est primordial d'éviter l'emprisonnement aux « vrais » délinquants.

C'est pourquoi ces lignes ne sont pas une prise de position intellectuelle (ce que nous pensons n'a rien d'original) mais un appel à agir concrètement à quelques-uns pour l'abolition des prisons, à commencer par la suppression des longues peines, en inventant les moyens de notre action.

Nous ne sommes pas des dames d'œuvre ; nous ne croyons pas, en nous attaquant à la prison, soulager les misères du monde ni contrebalancer la bestialité de la multitude par une attitude « humaine ».

Nous ne sommes pas des humanistes. L'homme n'existe pas et nous sommes tous communément des canailles.

La prison est un symbole, nous voulons dire un signe de reconnaissance pour des gens horrifiés d'instinct de ce à quoi on nous condamne.

Mais les prisons sont aussi des choses réelles accablantes pour l'esprit, insupportables à la raison et qui doivent disparaître, simplement parce que c'est logique.

Le discours sur une prison qui protégerait les braves gens des malfaiteurs est le plus facile à débusquer de tous les mensonges. On peut commencer par celui-là pour la joie de l'esprit ; on comprendra mieux ainsi le rôle de la justice, de la police et finalement de la société tout entière.

La prison sécurise le plus grand nombre à trop bon compte et entraîne chacun à se départir du moindre bon sens. La prison est indispensable au maintien de l'ordre parce que l'ordre maintient la prison. Voilà pourquoi la prison est indispensable au maintien de la prison.

Le réformisme n'est pas, à proprement parler, idiot, mais impossible : moins la prison punit, moins elle répond à sa vocation. Reprocher à la prison d'être trop pénible, c'est reprocher à un hôpital de trop bien soigner.

Il y a une question intéressante qu'on nous pose souvent de siècle en siècle : « Vous parlez de supprimer la torture, mais par quoi donc allez-vous la remplacer pour extorquer les aveux utiles à la société ? » Cette question est une bonne question. Nos réponses ne seront jamais assez bonnes pour ce genre de bonne question. Aussi demandons-nous humblement une autre formulation du problème.

En attendant, nous ne voyons aucun intérêt à faire durer l'état actuel des choses qui n'est pas un pis-aller mais le pire.

Nous avons beaucoup moins à perdre à ouvrir les prisons que les autoroutes et tout à gagner en sérénité, en intelligence, en désir de réfléchir à plusieurs aux moyens de vivre à plusieurs.

Et c'est urgent.

Les courtes peines sont une mise à l'écart temporaire, inepte en soi. Mais les longues peines sont des peines éliminatoires voulues comme telles par la justice et la société : on « coupe le membre gangréné », on « arrache la mauvaise herbe », on « procède à la dératisation », autant de délicats euphémismes pour exprimer la volonté collective d'élimination, de meurtre.

Si l'on écoutait la foule, beaucoup de ceux qu'on envoie en prison seraient brûlés sur des grils, écorchés vifs avant d'être écartelés. Nous n'avons pas à composer avec la barbarie. Nous ne pactisons pas avec ceux qui ont le goût de la souffrance et de la mort en transigeant sur le moyen terme que serait l'emprisonnement. Parce que nous aimons la vie. (Quand nous ne l'aimons plus, nous l'estimons encore assez pour la quitter volontairement).

Nous ne laisserons personne parler d'êtres « récupérables » ou « irrécupérables » ; le monde n'est cette décharge d'ordures que pour les esprits orduriers.

Au mieux, nous excluon l'idée d'opinion(s) publique(s) ; au pire, nous affirmons que le propre des opinions publiques supposées est de se laisser manipuler par ceux à qui ça profite. Quant à nous, nous ne désespérons pas de voir des individus se rallier à nos positions lorsqu'ils se seront fait leur propre idée sur la question.

En jouant le jeu d'un partage absurde entre coupables et innocents, la justice, par la pratique de l'emprisonnement, nous scie en deux et nous interdit de rechercher notre unité ; en renforçant les structures mentales normatives les plus rigides, elle fait de nous des agents mécaniques. Nous ne tolérons pas que la société, sous son avatar judiciaire, nous accule ainsi à la démence et en prenne prétexte pour exercer « naturellement » sa tutelle sur nous.

Nous n'aimons pas les taulards parce qu'ils sont des taulards. Les taulards ne sont pas plus aimables en tant que tels que les femmes, les Juifs, les enfants ou les écrivains. Mais nous aimons certains individus qui ont aussi, entre autres caractéristiques, d'être écrivains ou enfants ou Juifs ou femmes ou taulards.

Nous ne supportons pas d'être enfermés. Ni dedans ni dehors. Nous, les « innocents », n'avons pas plus le droit d'entrer dans les taules que les détenus d'en sortir. Même remarque pour la censure de notre courrier. Nous ne recevons pas la plupart des journaux écrits à l'intérieur des oubliettes, ils nous sont interdits.

Ce n'est pas « par respect des Droits de l'Homme » que nous refusons l'enfermement. Nous ne souffrons pas davantage qu'on attache les chiens à la niche ou qu'on mette les singes en cage. Cela n'est pas une parenthèse.

Nous combattons toute alternative à la prison qui serait aussi un enfermement « à l'extérieur » comme par exemple un contrôle social plus raffiné encore qu'aujourd'hui.

Nous ne prétendons pas savoir ce qu'est la liberté, mais nous percevons assez clairement et distinctement ce qu'est l'oppression et ce qui nous empêche d'être nous-mêmes.

Nous avons besoin de présenter de l'intérêt les uns pour les autres, donc nous ne pouvons accepter d'être assujettis Il est sans aucun intérêt d'interdire par exemple le viol, mais hautement intéressant au contraire d'imaginer comment éviter d'être violeur ou violé.

Le crime en soi n'existe pas ; si l'on prend au hasard un acte cauchemardesque et révoltant (comme un employeur qui me vole mon temps, ma vie), nous ne dirons pas qu'il faut éliminer le criminel, mais que chacun a intérêt à renverser les choses, à comprendre ce qui se passe et à résister à la force. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que des gens qui mutuellement s'apprécient ne réfléchissent ensemble aux moyens de se garder de toute atteinte à leur intégrité mentale ou physique.

Nous ne sommes pas complices des tribunaux qui condamnent en notre nom. Il s'agit là d'une usurpation qui est une fois de plus un coup d'État.

Cela ne saurait nous empêcher de garder chacun la possibilité d'un jugement ou d'une indignation mais la société n'a pas à se charger de nos indignations individuelles.

Nous ne sommes pas de gauche. Nous ne sommes pas davantage anarchistes, ni de droite, ni des parallélépipèdes,

(fin 1984)

SUR ET CONTRE L'ENFERMEMENT

Discussion sur et contre l'enfermement. Ce texte nous vient du journal «Otages». Nous en publions de larges extraits, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une plate-forme mais d'une contribution pour susciter un débat...

Nous vous proposons une discussion susceptible de déboucher sur une pratique quotidienne de résistance contre l'enfermement:
- contre la taule, moyen ultime de pression pour préserver l'ordre social, dernier maillon pour le contrôle d'un individu de la société;
- mais aussi contre toutes les nouvelles formes répressives que l'Etat tente de mettre sur pied (TIG, TUC...).

Pour que le débat soit plus fructueux, à savoir que le problème central de comment s'attaquer à cette machine répressive (police, justice, prison) soit présent d'emblée, nous posons ici les quelques bases susceptibles d'être acquises et communes sur lesquelles il est nécessaire d'approfondir à partir d'une analyse de la stratégie de l'appareil coercitif et des moyens mis en œuvre, afin de déboucher sur une réelle pratique de lutte saisissant toute la multiplicité des combats, pour l'homogénéiser, pour gagner des espaces de vie et de luttes; pour sortir. Quant à nous à l'extérieur, où se situe notre intervention, comment la rendre positive, les problèmes se posent avec acuité.

Depuis 74, des luttes ponctuent la vie carcérale, elles ne sont pourtant qu'étincelles.

72-74 au mouvement social extérieur, les mutineries font écho, basées essentiellement sur la reconnaissance de droits pour les détenus, sur l'amélioration des conditions de vie.

Dans ce sens on peut dire que ce mouvement sera victorieux, les prisons s'ouvrent vers l'extérieur vers la consommation, vers la culture, etc. mais aussi -revers de la médaille- le pouvoir ne pouvant accepter la remise en cause de l'ordre et de la discipline qui fondent le monde pénitentiaire, ne pouvant accepter l'échec de la fonction que se donne publiquement la taule à savoir l'amendement, réprime les éléments les plus rebelles (ceux que les améliorations matérielles ne «calment» pas).

Le rapport de force en faveur des taulards s'amenuisant, les réformes ne sont pas appliquées, l'arbitraire étant toujours de mise... preuve que la prison n'est pas détachée du fonctionnement global de la société.

Depuis, les temps calmes présupposent la tempête mais toujours le même phénomène de récupération des revendications de la part de la Chancellerie (usant parfois de la matonnerie: lobby pénitentiaire).

L'arrivée de la gauche ne changera pas ce mouvement de pendule, pire par les illusions qu'elle a su engendrer, par l'accroissement de la psychose insécuritaire, elle l'accentuera. La gauche ayant su accélérer la dissolution d'une bonne partie de la mouvance, intellos compris, post-soixant-huitarde, le «prolétariat incarcéré» ne fait plus recette.

Quant à la dénonciation des abus, si depuis 10 ans, elle a bien éclaboussé l'institution, elle n'a rien changé fondamentalement !

Partant de là, une minorité refait surface:
- une prise de conscience plus ou moins collective, plus ou moins politique émerge, des mouvements en taule surprennent par leur intelligence organisatrice, par des revendications qui remettent fondamentalement en cause les fonctions mêmes de l'enfermement: l'isolement, la brisure de liens affectifs et sociaux avec l'extérieur (telles les premières plate-formes d'octobre 84 - Fleury essentiellement).
- de plus en plus de journaux consacrent des pages à l'expression des détenus ou posent le questionnement de l'heure sur la politique répressive, il en est de même pour la prolifération des émissions de radios libres.
- des collectifs renaissent. Au moment où tous ceux qui bougent se coltinent à la répression, où l'atomisation atteint son extrême, la justice a les mains libres pour faire morfler pour l'exemple et intimider.

Nous pensons qu'il faut tendre à homogénéiser le combat à l'intérieur, à l'extérieur et en liens intra extra muros; rendre collectives les escarmouches individuelles, révélatrices du refus de l'enfermement.

Essayer de travailler ensemble pour démultiplier nos forces, nos actions.

La lutte contre l'enfermement est une nécessité sinon une priorité et en tous cas un PRINCIPE. Car si la prison est le reflet de l'échec de la société, c'est qu'objectivement, il y a dans celle-ci une pratique qui tente de la mettre en crise, consciemment ou non. La société écarte, criminalise, élimine ceux qui sont porteurs de cette pratique, un de ses moyens est la prison, elle est nécessaire pour que son échec lui reste supportable et pour que cette pratique ne se généralise pas. Par l'entaulement, la société canalise et manipule aussi les pratiques dites «déviantes», elle rééduque moule à son image. De ce fait, quelque soit la position que l'on peut avoir sur la «centralité» ou non de la «marginalisation», là n'est pas la question à débattre ici, le combat contre cette oppression spécifique doit faire partie de nos préoccupations.

Ce sont des questions incontournables sur lesquelles les mouvements sociaux se sont déjà cassés les dents.

QUELLES PROPOSITIONS DEBATTRE ?

Il est plus qu'urgent de sortir de la «critique monotone» et monocorde (cf. Foucault) de la prison qui ne fait plus avancer personne.

1 - Dans le processus de restructuration économique et social, l'Etat élabore aussi sa prison de demain. Sa stratégie se fonde sur le CONSENSUS et la PEUR. Il peaufine ses armes, diversifie ses formes répressives.

- Hier la justice devant le délinquant enfermait ou relachait. Depuis la réforme du contrôle judiciaire, elle enferme toujours pour faire pression, intimider, relâche ensuite parfois mais contrôle sa vie dehors puis juge !
- Les TIG n'écartent pas de la prison les courtes peines, ils sanctionnent des petits délits qui n'auraient mérités que «réprimandes» !

La société dans laquelle nous vivons est fondée sur l'exploitation, la production, la consommation. En temps de crise économique toute une frange de la population en est exclue, la prison s'ouvre alors à ceux qui n'ont plus de place, elle brise toutes velléités de contestation, toute envie de vivre (...).

LA DESOBEISSANCE CIVILE ET PENALE DEVIENNENT PRATIQUES SOCIALES quotidiennes et collectives brisant le consensus à l'ordre établi devant comme derrière les murs.

Concrètement s'attaquer au flicage, au contrôle social, campagne contre l'idéologie sécuritaire, nécessité de se reconquérir tout un réseau de lieux de vie absorbé par la gauche.

2 - Nous ne pensons pas qu'il faille tracer une lutte infranchissable et définitive entre luttes réformistes et luttes radicales.

Nous ne pouvons pas nous substituer aux détenu(e)s. Il y a des besoins que l'on ne peut nier: refuser de crever en taule est plus que légitime.

Partout, il y a des luttes, des revendications qui permettent la stabilisation, d'autres qui préfigurent amorcent et préservent les luttes futures pour déstabiliser, détruire cette institution qui nous détruit.

Tout comme à l'extérieur, à l'intérieur, il nous faut nous battre -et non être attentistes face à des réformes, parce que rien n'est jamais acquis- autour de revendications qui nous renforcent, dans la détermination, la solidarité pour un rapport de force. Ces luttes sont un tremplin pour d'autres luttes, pour libérer toujours plus d'espaces, pour sortir !

Des revendications émergent dans ce sens, telles que:

- le droit au regroupement, ou d'association, indépendante de l'AP, ou possibilité de garder les cellules ouvertes toute la journée...(...)
- de ce fait découle la revendication de la suppression de la mise à l'isolement, de la punition par le mitard, des régimes type DPS, etc.(...)

3 - Les liens avec l'extérieur

Ils sont fondamentaux et ce n'est pas pour rien que la première chose réalisée par la gauche au pouvoir fut les parloirs dits libres et la soi-disante suppression de la censure. Faisant cela, elle a montré toutes les limites acceptables par la taule: l'extérieur rentre pour peu qu'il ne remette pas en cause l'ordre et la morale !

Il en est de même pour l'info, elle sort aisément quand il s'agit de la description de la misère, par contre les infos et ou analyses sur les divers moments de résistance sont systématiquement censurées (sanctions contre certaines radios libres, «Otages» est censuré en vertu de l'article D 430 du CPP). (...)

4 - Les luttes demandent pour être menées d'ores et déjà un réseau clandestin.

Trop de mouvement spontané ou de naissance d'organisation souvent de type syndicale mettent en avant des détenu(e)s qui de ce fait sont balluchonnés, transférés, mis à l'isolement, en fait mis hors d'état de nuire pour l'AP.

Ce besoin de représentation, si légitime soit-il vu l'individualisation, les sanctions menaçantes, est une entrave à la lutte collective, organisée car en même temps, il brise tous les petits réseaux organisatifs au sein de la taule (...)

Conserver l'anonymat dedans, dehors, mener l'activité la plus large et la plus publique possible, avoir de solides arrières de façon à ce qu'un transfert ne ruine pas tout un réseau, c'est élémentaire mais encore à faire !

Nous devons pouvoir compter sur les familles pour ce faire.

Cette organisation est nécessaire pour conserver une continuité dans les escarmouches au sein de la taule, pour préserver une mémoire (la prison est -heureusement- aussi un lieu de passage), pour que chacun prenne ses affaires en mains (trop souvent des plate-formes revendicatives sont soit imposées, soit négociées à la dernière minute sur le minimum alimentaire pour faire le nombre !), pour que naissent des mouvements réfléchis, solidaires et coordonnés.

5 - La lutte contre la justice

On ne peut envisager sérieusement de mener une lutte contre l'enfermement d'un point de vue non humaniste sans s'attaquer précisément au paravent que se donne l'Etat pour éliminer: la justice, ses lois, son code qui sont toujours, à un moment donné, la sanction d'un rapport de force.

Là encore, il ne s'agit pas pour nous de faire adopter de nouvelles lois, mais d'adapter à cette machine, à son blindage une stratégie de défense. (...)

Il est évident que nous voulons la libération de tous les détenu(e)s, mais nous ne pouvons pas nous substituer à eux, «elle sera l'œuvre des détenu(e)s eux-mêmes !».

Si la machine judiciaire peut très bien s'accomoder de quelques détenu(e)s «vedettes» qui se défendent et même apparaître bon prince, elle ne peut absolument pas s'accomoder de la publicité des méthodes qu'elle emploie n'hésitant pas à bafouer ses propres principes, d'un rapport de forces en faveur de ceux qu'elle tente de faire apparaître comme responsables de tous les maux.

Nous sommes convaincus que la prison ne sera véritablement détruite que lorsque les bases mêmes de notre société, le mode de production capitaliste sera détruit. Tant qu'il y aura propriété privée et ou socialiste, tant que durera l'exploitation, la prison sanctionnera tous les délits qui en sont les purs produits. Pourtant, dès aujourd'hui, chaque faille, chaque contradiction doit être investie pour faire éclater la taule. Beaucoup d'énergies sont désabusées par des dénonciations incessantes qui n'ont fait cesser aucune pratique, par un discours général qui ne rallie plus. A nous d'en tirer les leçons pour sortir de l'impasse !

UN SYNDICAT DE PRISONNIERS

L'association syndicale des prisonniers de France (ASPF) vient de se créer ! Le 15 avril 1985... Buts et objectifs du syndicat :

«Regrouper en priorité des détenus dans les prisons françaises, quelles que soient leurs nationalités, mais recherche aussi la participation de tous ceux qui désirent faire progresser le libre exercice du droit fondamental d'association à l'intérieur des prisons et sont sensibilisés au problème de la représentativité des détenus par eux-mêmes...».

Il revendique 17 adhérents depuis sa création (Fleury-Fresnes-La Santé-Nantes-Nîmes...).

Son adresse: ASPF - 15, allée Anne de Beaujeu - 75019 Paris

L'APPEL DE FLEURY-MÉROGIS

VOLTAIRE réveille-toi, les humanistes au pouvoir sont devenus fous... Hier on assassinait Jacques Mesrine et toute la gauche s'indignait... Aujourd'hui, on tue Bruno Sulack à coups de barres de fer qui servent à sonder les barreaux, et dont s'arment les surveillants pour les rondes de nuit. Puis, on félicite chaudement les matons (le maton, joueur de rugby, ferait mieux d'avoir honte plutôt que de narrer au mess de Fleury son exploit à coups de barre de fer sur Bruno). Le corps médical subit des pressions, le cadavre est montré à la famille protégé par une vitre et recouvert d'un drap... On n'aperçoit que le visage, du côté où l'on ne voit pas la plaie provoquée par le coup de barre de fer.

Sulack est mort assassiné, roué de coups. Sulack comme Mirval (1)... Et la gauche humaniste se montre répressivement plus efficace que la droite. Répressive et tout aussi assassine ! Michel Foucault est mort en serrant la main à Badinter, en toute confiance ! Sartre avait effleuré le livre noir de la pénitentiaire avec un peu d'espoir... La Ligue des droits de l'homme est aux abonnés absents, le Syndicat de la magistrature s'est endormi dans ses promotions hiérarchiques, vive la Gauche ! Les intellectuels mangent dans la main des maîtres socialistes... et se taisent. Et pourtant...

Le haro au laxisme de l'opposition, et l'œuvre réactionnaire d'une gauche empressée à se purger de ce pseudo-laxisme accouchent d'une réalité répressive jamais connue en France. Les chiffres : 392 condamnations à perpétuité en 1984, plus d'une par jour. Réfléchissez à ce chiffre ! Les peines de réclusion à temps se sont aggravées d'un tiers, les peines d'emprisonnement correctionnel ont triplé. Exemples : Bati Remiti condamné à dix ans d'emprisonnement pour avoir transporté une arme , André Coquet à douze ans pour association de malfaiteurs , Smaïn Lateur à la réclusion à perpétuité, le 30 janvier 1985, par les Assises du Doubs pour avoir attaqué un restaurant suisse avec un pistolet factice ; etc. La liste est longue de ceux qui paient en larmes de souffrances un contexte où souffle le vent de la folie sécuritaire, qui paient l'émancipation corporatiste de ceux qui gèrent le « pouvoir quotidien », police et justice opposées à leurs ministres.

Un Garde des Sceaux « courageux, généreux, intelligent », dixit Michel Tournier, a de loin dépassé les ambitions de Peyrefitte : 45 000 prisonniers et 48 000 attendus à la fin de l'année. Ce libéralisme est la plus incroyable des perversités ! Et en prison ?

En juin 1980, Roger Kyriam, un détenu de la prison de la Santé, meurt après avoir tambouriné à sa porte toute la nuit et supplié qu'on le soigne. Au matin, il est retrouvé mort. La Gauche s'indigne, médiatise cette affaire. En 1984, la même chose est arrivée au détenu Jacques Lévy, puis à Bébert Chastenet. Pas un mort faute de soins, mais deux ! Ici, rien qu'à Fleury-Mérogis. Sans compter le décès suspect de Karim Clensen... et le silence total. Au D.4, le 5 mars 1985, Augusto Suarès, alors qu'il est enchaîné, se fait copieusement tabasser par les agents pénitentiaires sous nos yeux. On réagit... et celui qui, verbalement, réagit un peu plus que les autres se retrouve enchaîné à son tour et conduit au mitard.

Le quotidien *Le Matin* n'hésite pas à écrire que les directeurs Fétrot et Olivier sont humains... En réalité : du mitard, du mitard, sans arrêt. Pour un oui ou pour un rien. Pire qu'au temps des Q.H.S. (qui du reste n'ont jamais été supprimés, mais rebaptisés Q.I.). Dans cet enfer de torture psychique, le mitard côtoie l'ultra moderne comme le moyen-âge le plus vil. On glisse la nourriture sous la grille comme à un chien, paillasse tâchée de sang et de sperme séchés, murs pouilleux, cube de béton, étuve sans aération. Les mitards du bâtiment D.3... l'*Aveu* de Costa-Gavras : sans compter le prétoire où il est impossible de se défendre sur la matérialité des faits imputés. Jugement sans avocat et contraire à l'article 5 de la Déclaration des droits de l'homme.

Nous avons notre mot à dire sur ceux qui ont notre sort entre les mains, à moins que l'appartenance à la race humaine nous soit « moralement et démocratiquement » retirée. MM. Fétrot, Olivier, Poineymidanet, Kacz, Castille, Bessard, Starkihas, Boquet, à qui nous reprochons les mauvais traitements par manque de soins, les comportements pousse-au-suicide envers les détenus fragiles, les ordres de « passage à tabac de prisonnier » ou la caution qu'ils apportent à cette pratique, l'usage frénétique du prétoire et du mitard.

Nous demandons la suppression pure et simple du mitard. Nous invitons MM. Yves Montand, Françoise Giroud, Jean Daniel, André Glucksman, Mareck Halter, Bernard-Henri Lévy, Signoret, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Denis Bredin, Kiejman, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, Mgr. Lustiger, Jack Lang, Georgina Dufoix, Yvan Levaï, Guy Bedos, à venir visiter les mitards du bâtiment D.3 et à assister aux séances de punition qui ont lieu tous les mardis à Fleury. Et s'ils n'ont pas envie de vomir en sortant, les consciences creuses pourront dormir tranquille à l'heure où la France applique la barbarie civilisée et une répression sans précédent sur le chômeur-délinquant.

Nous sommes amers, mais ni fauves ni assassins... On vous en supplie, venez ! Et saint Badinter, sois gentil, démissionne !

73 détenus de Fleury-Mérogis

(1) *Lire « L'Affaire Mirval », éd. La France sauvage (NdR)*

•Relaxe des deux animateurs de la revue « Otages ».

Yves Deschamps, 33 ans et Thierry Destriez, 20 ans, animateurs de la revue « *Otages* » de défense des détenus, poursuivis pour « *recel de malfaiteurs* » et « *détention d'armes* », ont été relaxés jeudi par le tribunal correctionnel. Ils avaient été arrêtés le 15 novembre dernier chez eux, à Lille, et accusés d'avoir hébergé des militants de « *Rebelles actifs* », proches d'« Actions Directe », impliqués dans un meurtre et dans plusieurs attaques à main armée.

LIBÉRATION • VENDREDI 10 MAI 1985

Michel NOURY, dont nous avons publié une lettre dans «L'Entraide» n° 4, s'est vu refuser le 24 janvier sa demande de libération conditionnelle malgré qu'il réunissait les conditions demandées pour l'obtenir ! Pour le soutenir, on peut écrire:

Au Ministère de la justice
Direction de l'administration pénitenciaire
Sous direction de l'exécution des peines privatives de liberté et de la réinsertion
Bureau de l'individualisation
247, rue St Honoré
75038 Paris cédex 01

Ainsi qu'au:
Juge d'application des peines
Mme Glangetas
T.G.I. - 3, place A. Mignat
78000 Versailles

Pour un soutien financier, envoyer à:
Michel NOURY
24, rue Leibnitz 75018 Paris

Pour lui écrire:
Michel NOURY - 8548 379
17, rue de l'Abbaye - 78303 Poissy

● Nous exigeons la mise à la retraite des fonctionnaires suivants:

PRISONNIERS ITALIENS EN FRANCE

GIORGIO FRAU
138561 KD2
FRANCESCO MARIETTA
138563 ND4
SERGIO TORNAGUI
SALVATORE NICOSIA
138531 C Bât. D1 cell. 6338
Maison d'arrêt FLEURY-MEROGIS
9, avenue des Peupliers
91705 Ste Geneviève-des-Bois
VINCENZO SPANO
731407 1 division
Maison d'arrêt de FRESNES
1, avenue de la Division-Leclerc
94261 FRESNES

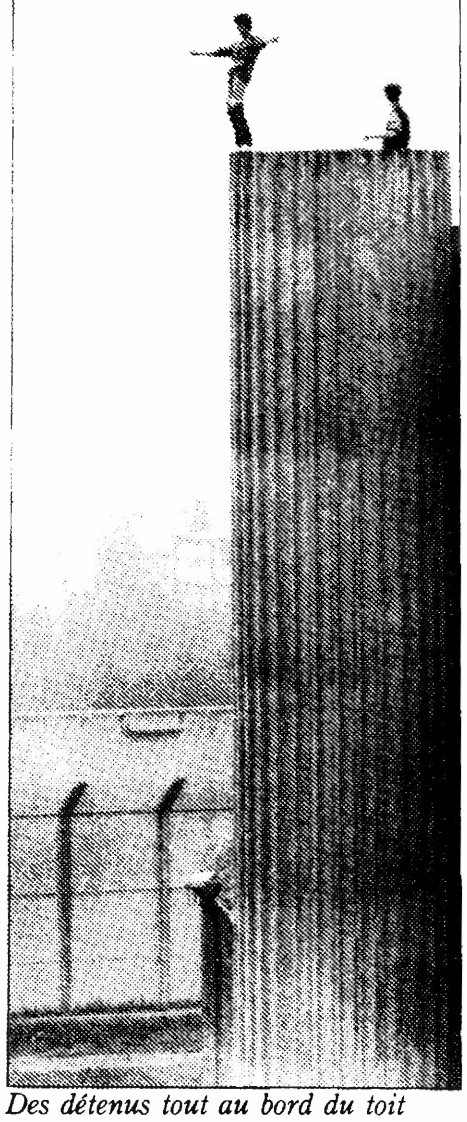

Des détenus tout au bord du toit

PRENONS LA PAROLE

TRANSMURAILLE EXPRESS
Radio Canal Sud - 96.1mhz
40, rue A Dumeril
31400 TOULOUSE
TEL (61)52.58.49
DIMANCHE de 21 à 24h

Emission du CRI
Poitiers Forum - 90 mhz
198, fg du pont neuf
86000 POITIERS
TEL 45.11.62
VENDREDI de 18 à 19h

PASSE MURAILLE
Radio Pais - 91.5 mhz
Boite Postale 75
83500 LA SEYNE SUR MER
TEL (94) 06.00.51
DIMANCHE de 22 à 23h30

ACCUSES LEVEZ VOUS
Radio Campus - 99.6 mhz
Cité Universitaire
Bat maths
59655 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL (20) 91.24.00
SAMEDI de 22 à 24h

ECHAPPEMENT LIBRE
Radio Trouble Fête - 95 mhz
Boite postale 1135
87052 LIMOGES
TEL (55) 77.94.71
JEUDI de 18 à 19h

MERD'A VAUBAN
Radio Zinzine - 100.7 mhz
Boite Postale 42
04300 FORCALQUIER
TEL (92) 76.10.56
JEUDI 9 à 11 h

CAVALE
Radio Mouvance - 106 mhz
29 av de Trudaine
75009 PARIS
TEL (1)255.75.79
DIMANCHE de 6h30 à 10h

PARLOIR LIBRE
Fréquence Montmartre - 98.85 mhz
18 rue La Vieuville
75018 PARIS
TEL (1) 223.39.39
Dimanche de 22h30 à 24h

PASSE MURAILLE
DANGER FM - 99.2 mhz
Boite Postale 2373
49100 ANGERS CEDEX
TEL (41) 88.66.15
Mardi de 21 à 22 h

PASSE MURAILLE
Radio Sphère ADRIGE
102.8 mhz
Boite Postale 195
67405 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
cedex TEL (88) 67.11.00
Vendredi de 14h30 à 16h30
retransmis par Accent 4
104.8 mhz

PRISONS
Radio Libertaire - 89.9 mhz
145, rue Amelot
75011 PARIS
TEL (1) 262.90.51
Mardi de 20 à 22 h30

RADIO GALERE
21, rue de la Coutellerie
13001 MARSEILLE
TEL (91) 90.97.00
Samedi de 20 à 22 h30

SAUTE MATON
Radio Gilda - 103.5 mhz
15, rue d'Enghien
75010 PARIS
TEL (1) 557.44.00
Dimanche de 20 à 22 h

SOLEIL A L'OMBRE
FM 101 - 101 mhz
Boite Postale 220
29273 BREST

Radio BEUR
Parloir 107 - 98,5 Mhz
Boite Postale 77
93400 ST OUEN CEDEX
Mercredi de 21 à 22 H 30

Radio DIO
sur St Etienne
contact : André Morel
rue Paul Bollat
bat. 1, allée A
42650 ST JEAN BONNEFONDS

OTAGES

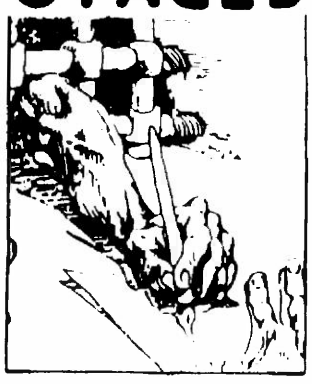

ABONNEZ-VOUS A OTAGES

Pour 4 numéros: 30 francs
Abonnement de soutien: 50 francs minimum
Abonnement de diffusion: pour 4 numéros 10 exemplaires: 250 francs
Chèques à l'ordre de D. Lemaire

ABONNEZ VOS AMIS, PARENTS, CAMARADES DETENUS,
COMMUNIQUEZ AU JOURNAL LES INFORMATIONS, TEXTES, NOUVELLES SUR LES PRISONS, LES CONDITIONS DE DETENTION, LES LUTTES...
CONTRIBUEZ A FAIRE D'OTAGES UN OUTIL DE LUTTE ENCORE PLUS EFFICACE

B.P. 37 - 59651 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX

Fréquence-Montmartre
-Parloir-Libre-
18, rue La Vieuville
75018 PARIS
Tél. 223.39.39
Dimanche 22 h 30 à 24 h

Nous venons d'apprendre que Marc Lainé, détenu à la Centrale de Saint-Maur et animateur de la revue «Mercure» a été transféré à la maison d'arrêt de Fresnes dans la région parisienne.

L'équipe de «Parloir-Libre» dénonce ce transfert-déportation qui porte atteinte aux conditions de détention de Marc Laimé et à la continuité du travail de réflexions, d'études et de communication de la revue «Mercure».

Nous n'accepterons pas non plus les prétextes qui seront sûrement évoqués dans quelques jours par la Chancellerie: la sécurité. Sous ce faux prétexte, on tente une fois de plus de faire disparaître un journal d'expression des détenu(e)s en l'occurence «Mercure».

Nous dénonçons la volonté de la Chancellerie de mettre en péril l'existence de la revue «Mercure» pourtant autorisée comme nous avons dénoncé fin 84 les attaques (avec des moyens différents) contre le journal «Otages» visant le même but: détruire l'expression propre des détenu(e)s.

Solidairement avec Marc Laimé, Solidarité avec «Mercure»,
L'équipe de «Parloir-Libre», le 8 avril 1985

INTERVENTION MILITANTE

POUR UNE INTERVENTION LIBERTAIRE DANS LES ENTREPRISES ET SUR LE TERRITOIRE

Le samedi 4 Mai 1985 s'est tenu à Paris, à l'initiative de deux camarades de *L'Entraide* , une rencontre sur «l'intervention militante dans les luttes sociales». Un appel avait été adressé dans l'entourage immédiat de ces camarades pour une première prise de contact. Une vingtaine de camarades de la région parisienne (18e, 19e, 20e arrondissement et proche banlieue) étaient présents: des employés des PTT, des ouvriers de l'imprimerie, des camarades de la Coordination Libertaire de l'Informatique (CLI), un électronicien, un biologiste, des camarades de la Coordination Libertaire Etudiante (CLE), des employés d'hôpital, de secrétariat... et quelques chômeurs. Une minorité d'entre eux (5) étaient syndiqués.

Après une brève présentation, un débat s'est engagé à propos de l'Appel, sur les motivations, jugé trop volontariste ou négligeant les réalités existantes. Cependant, un constat commun a été fait de la situation actuelle sur le plan pratique de l'intervention militante: peu d'activité concrète, peu de travail commun, peu de dynamisme, peu de perspectives, et ce malgré l'existence d'initiatives éparses, locales, isolées. La situation générale du mouvement social -en "crise"- sur le plan militant (ex. "le 1er Mai") se ressent également dans le mouvement anarchiste et libertaire. D'où la difficulté pour peser même modestement dans les réalités de lutte.

Malgré les tentatives malheureuses de coordination dans le passé, la volonté de «remettre ça» existe aujourd'hui. Avec comme première exigence, *renouer des contacts* en *établir d'autres* avec les groupes ou les structures existantes qui essaient de développer un minimum de travail concret, quels que soient les secteurs concernés et au niveau hexagonal. *Echanger ensuite des informations* et maintenir *une liaison* qui permettrait enfin une *réflexion collective libertaire* sur la question de l'intervention dans le mouvement social et *essayer de dégager des axes de lutte* à court terme et à long terme...
***Cette réunion* n'a été *qu'une approche* de la question. Mais elle a déjà permis d'envisager de nouvelles rencontres plus élargies. Il a été retenu de se retrouver *courant juin* dans un cadre «moins brouillon», celui de L'INTERVENTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE, en s'appuyant sur les initiatives en cours dans quelques secteurs: PTT, cheminots, banques, informatique...**
Les journées libertaires de Lyon permettront en plus des nouveaux contacts, de préciser l'objet de la prochaine rencontre.

Nous pensons que ces deux heures n'ont pas été perdues. Notre initiative est ressentie comme positive et nous espérons qu'elle se poursuivra en s'enrichissant de l'expérience des participants.

Nous appelons dès maintenant, tous les camarades intéressés par notre démarche à nous rejoindre. Nous croyons qu'un effort commun est nécessaire pour réagir devant la «morosité ambiante» et l'«abandon militant». Vos propositions seront les bienvenues.
Nous vous demandons de participer à ces rencontres dans un but de clarification sur la *question fondamentale de l'intervention spécifiquement libertaire* avec des objectifs clairs et immédiatement praticables par toutes et tous, en prise directe avec la réalité sociale.

Pour tout contact: J. C. CANONNE - B.P. 175 - 75963 Paris cedex 20

APPEL

1 - En juin 1984, un appel de libertaires parisiens proposait à l'ensemble du mouvement anarchiste «l'idée d'une **coordination** qui puisse devenir le lieu de confrontation des pratiques et la mise en commun de nos forces».
2 - Nous croyons aujourd'hui, comme hier, nécessaire de nous rencontrer et de **confronter nos expériences d'intervention militante** dans la lutte sociale.
3 - **Le mouvement anarchiste** nous semble de plus en plus **éloigné des réalités** quotidiennes de l'affrontement social, tant au niveau du territoire, du quartier, qu'au niveau des lieux de production et de service...
4 - Nous croyons utile, indispensable, de faire le **bilan de nos pratiques réelles,** ou de notre absence de pratique, sur le terrain, afin de formuler plus précisément, en tenant compte de notre propre réalité, des **propositions cohérentes** qui, ensemble, offriront une **alternative** pour tous les mouvements qui remettent en cause la société de classe, l'exploitation et la domination.
5 - Cette démarche, que nous croyons nécessaire au développement d'une nouvelle dynamique libertaire, d'action directe et concrète, doit inciter de nombreux camarades, de nombreux sympathisants anti-autoritaires à nous rejoindre.
6 - **Notre implication sur le quartier, sur le lieu de travail...** reste un critère déterminant, sinon le seul critère, pour vérifier la validité (ou l'anachronisme ?) en contact avec la réalité, de notre projet anarchiste.
7 - Nos discours idéologiques ont trop souvent masqué notre impuissance, notre absence d'intervention, par manque de «réalisme» ou par «purisme» politique.
8 - **La rencontre aura donc pour objet de mettre «carte sur table» :**
- **notre situation sociale** (ouvrier, employé, enseignant, enseigné... paysan ?)
- **notre** (non) **engagement précis** au sein de la réalité complexe quartier travail

de favoriser : - **le débat** et le **travail collectif** (assemblée décisionnelle et rejet du sectarisme inter-organisation...)
- **la coordination** de pratiques existentes concrètes communes,
- **la solidarité,** mise en pratique de l'entraide.

9 - Cette rencontre devra insister sur la **nécessaire coordination** des camarades en fonction **de leurs interventions,** et de la **zone géographique concernée.** dans le **quartier et/ou le lieu de travail,** et sur une **pratique concrète immédiate.**
10 - **Nous souhaitons que cette initiative ne reste pas «lettre morte»,** mais qu'elle offre au contraire une perspective nouvelle pour les camarades isolés et ou déçus par l'absence du mouvement anarchiste dans la lutte sociale.

Paris, le 3 avril 1985

■ LA C.L.E. S'OUVRE

La coordination libertaire étudiante s'est constituée à la rentrée 83, et regroupe des collectifs dans les facs suivantes: NANTERRE, SAINT-MAUR, JUSSIEU, SORBONNE. Nous avons aussi établi, par la suite, quelques contacts en province et avec des lycéens. Dans un premier temps, nous avons surtout centré nos luttes sur le terrain de la fac, puis refusant de nous laisser enfermer dans le ghetto universitaire, nous nous sommes efforcés d'inscrire nos luttes dans un cadre plus large.

- Dès notre création, nous nous sommes mobilisés pour le maintien du centre culturel de l'université de Nanterre (l'ACCN). Celui-ci était régi par la loi de 1901 sur les associations, son fonctionnement relevait uniquement d'étudiants et de personnels. Ceci ne plaisait pas à l'administration (direction de la fac) qui réussit à le supprimer, avec l'appui du CROUS et de l'UNEF-ID (syndicat dirigé par le PCI, et regroupant des socialistes et des trotskistes). Résultat des courses: il n'y a plus de centre culturel à Nanterre, malgré les promesses de l'administration de maintenir la poursuite des activités.

PRENDS TES COURS ET TOI !

- Cette année à la rentrée, nous avons décidé d'empêcher l'expression de l'UNI à la fac de lettres de Nanterre. L'UNI est l'appareil qui sert de moyen d'expression aux différents groupes, fronts et organisations d'extrême-droite sur les campus. Malgré le peu d'empressement des forces de gauche et d'extrême-gauche, hormis la LCR, la CLE prenait l'initiative de lutter systématiquement contre ces «diants-diants» d'extrême-droite. Jusqu'à présent, en dépit de manœuvres d'intimidation, l'UNI n'apparaît plus en lettres.

LES FAFS HORS DES FACS !

Cependant, cela ne peut totalement nous satisfaire dans la mesure où ces tristes individus s'expriment en d'autres lieux. C'est pourquoi nous sommes présents avec les copains libertaires sur les marchés où ces crapules sévissent.

- Il y a quelques mois (septembre 84), le gouvernement publiait les circulaires JOXE et MASSOT. Celles-ci rappellent, quant au fond, les circulaires IMBERT et STOLERU, que ce même gouvernement avait abrogées en 81. Leur but est de limiter la venue d'étudiants étrangers par des critères économiques, et un contrôle de la police le suivi de leurs études; ce qui a pour conséquence de renforcer la discrimination entre étudiants français et étrangers. Nous pensons que cette lutte, pour ne pas échouer, doit s'inscrire dans le combat contre le racisme en général, dans lequel nous sommes présents. D'où notre participation à **CONVERGENCE 84** (réunions préparatoires, rouleurs, participation à la manif du 1 décembre).

- La CLE a pris position en faveur d'un soutien critique au FLNKS (cf. texte paru dans LUTTER n° 12 et IRL n° 61). Des militants sont présents dans la Coordination Libertaire Contre les Impérialismes et dans l'Association d'Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak. Nous avons participé aux différents meetings et manifestations de solidarité concrète. Nous sommes à l'initiative de la création d'un comité de solidarité avec le peuple Kanak à la fac de Nanterre. Celui-ci est en liaison avec l'AISDPK.

- Nous soutenons évidemment les insoumis à l'armée et au service civil actuellement incarcérés ou en passe de l'être. La CLE participe au comité de soutien et à ses initiatives. A l'université, nous essayons d'informer les étudiants sur l'anti-militarisme et entreprenons quelques actions en ce sens.

Dans toutes ces luttes, nous nous efforçons d'avoir des pratiques unitaires. La CLE comprend des militants d'horizons divers: FA, UTCL, et inorganisés. Ceci nous conduit à penser que les libertaires, au-delà des divergences, peuvent s'unir dans des luttes concrètes:

L'UNITE, ÇA NE SE DECRETE PAS, ÇA SE PRATIQUE !

1/5/85 - Pour la CLE
DENIS, JEAN CHRISTOPHE

P.S.: Pour tout contact, écrire à «L'Entraide» qui fera suivre.

INSOUMISSION

LE POINT SUR LE SOUTIEN

Depuis maintenant 3 mois, nous sommes nombreux ici et là à multiplier actions et démarches tous azimuths pour obtenir la libération des réfractaires emprisonnés.

A Périgueux, Pontarlier, Bordeaux, Paris, des comités de soutien ont été constitués. Des interventions et rassemblements ont eu lieu dans de nombreuses villes. Les radios locales ont, en général, bien répercuté les informations qui leur ont été communiquées et la presse régionale a, elle aussi, (à des niveaux différents), repris les informations sur les insoumis/emprisonnés, ou publié les communiqués des collectifs.

A Paris, une manifestation a rassemblé samedi 16 mars entre 100 et 150 personnes devant le ministère de la justice. Après une conférence de presse, un important dossier comprenant 2000 messages de soutien et pétitions a été déposé.
3 axes de mobilisation sont actuellement suivis par les différents collectifs soutenant les emprisonnés :
- premièrement, une mobilisation en profondeur: des messages de soutien doivent être rassemblés et des milliers de signatures doivent encore être récoltées afin de faire pression sur le ministère de la justice, pour qu'il accepte les demandes de libération déposées par les avocats.
Continuez à faire signer les pétitions et envoyez les le plus vite possible aux **Editions AVIS DE RECHERCHE - BP 53 - 75861 Paris cédex 18.**
- deuxièmement, une multiplication d'interventions spectaculaires symboliques destinées à éveiller l'attention à la fois des média et de l'opinion publique. Le comité de soutien aux insoumis, 145 rue Amelot - 75011 Paris, est toujours amateur de livrets militaires.
- troisièmement, une mobilisation axée sur le matériel d'information et destinée à donner aux collectifs les moyens financiers nécessaires.

Après 3 mois de lutte pour tenter de faire sortir des tôles les réfractaires au service national, il est important, outre d'interpeler le maximum de gens pour un soutien concret et immédiat, d'appeler à la réflexion sur la stratégie et les perspectives du mouvement antimilitariste. Pour ce, nous avons jugé inutile de paraphraser l'analyse parue dans le M.L. n° 572.

Pour leur écrire:

- à Fresnes:
Maison d'arrêt
1 avenue de la division Leclerc
94261 Fresnes cedex
- Patrick AGUIAR mat. 738.387
3e division, cellule 442
- Serge BEAUSOLEIL, mat. 743.769
CNO
- Thierry MARICOURT, mat. 743.658
CNO 240
- à Gradignan:
Maison d'arrêt
17 rue de Chouiney
33170 Gradignan
- Fabien DUPLAA, mat. 19497
- à Dijon:
Maison d'arrêt
72 rue d'Auxonne
21000 Dijon

Dominique SEEL

NORVEGE : Huit membres du journal pacifiste «Ikkevold» à Oslo sont menacés de peines de prison pouvant aller jusqu'à 20 ans pour, selon les dire du gouvernement norvégien, divulgation de secrets militaires de l'OTAN.

Au cours de l'année 83, «Ikkevold» a fourni à ses lecteurs des informations sur les installations militaires de l'île d'Andoya (littoral nord du pays), notamment sur la station du SOSUS (Sound Surveillance System), chargée de détecter les sous-marins soviétiques en plongée, et à laquelle les USA semblent accorder beaucoup d'intérêt.
Pour le soutien s'adresser à :

Thérèse COLLET - 4, rue Lazare-Hoche - 92100 BOULOGNE

KANAKY

IL EST FINI LE TEMPS DES COLONIES!

Avec les DOM-TOM, la France est un des derniers Etats au monde à posséder des colonies. La Nouvelle-Calédonie, où sévit un véritable régime d'apartheid, en est l'illustration frappante et presque caricaturale

Dépossédés de leurs terres, massacrés après plusieurs grandes insurrections, parqués dans des réserves, soumis au Code de l'indigénat jusqu'en 1946, n'obtenant le droit de voter qu'en 1956 pour bientôt se découvrir minoritaires dans leur pays, les Kanaks se battent aujourd'hui contre leur génocide tant physique que culturel, pour arracher leur indépendance et pour construire un « socialisme en pays kanak ».

Militants libertaires vivant dans l'Etat qui les colonise et menant notre propre combat contre lui, nous sommes à plus d'un titre concernés par leur lutte. C'est pourquoi nous tenons à les assurer de notre entière solidarité et en même temps à intervenir pour contredire la propagande qui vise à dénaturer tant les formes prises par le mouvement indépendantiste que le contenu de ce combat.

Le peuple kanak s'est doté d'une structure de lutte — le FLNKS — qui prend racine dans l'organisation traditionnelle et coutumière de la société kanake et fonctionne comme celle-ci au consensus. Le 18 novembre, par l'abstention au vote de 80 % de la communauté kanake, le FLNKS a largement prouvé sa représentativité.

Solidaires des kanaks en lutte, nous sommes solidaires du FLNKS en dépit de la méfiance que nous pouvons éprouver pour les stratégies frontistes en général. Lors de son dernier congrès, le FLNKS a décidé de confier son pouvoir de décision et de contrôle aux comités de sa base, ce qui constitue un garde-fou contre la domination toujours possible d'une de ses composantes sur les autres et contre l'apparition d'un phénomène bureaucratique. Un frontisme quelque peu spécifique donc, comparé au fonctionnement des précédents fronts de libération nationale. Et en persistant, ce type de structuration, s'il ne pourra sans doute pas à lui seul éviter la constitution d'une nouvelle couche gestionnaire et technocratique lors de l'indépendance et après, peut-être pourra-t-il au moins contribuer à éviter que l'émancipation recherchée par le peuple kanak ne débouche, comme dans d'autres mouvements, sur la construction de régimes totalitaires (marxistes-léninistes ou autres...).

La lutte de libération nationale du peuple kanak est aussi une lutte de libération sociale.

Non intégrés à l'économie de marché, les Kanaks vivent aujourd'hui à 70 % dans les tribus. Ne connaissant de ce fait très peu le salariat et la vie urbaine, ils ne défendent pas un projet de société productiviste. Pour parvenir à une « société socialiste en pays kanak », ils souhaitent faire se rencontrer le mode de production rural communautaire avec les technologies et mode de vie actuels, sans se référer à un quelconque modèle importé. Ils voudraient mettre sur pied une forme originale d'économie (autocentrée et communautaire) à partir de leur organisation sociale égalitaire et décentralisée et, unissant tous les exploités sur des bases pluri-ethniques dans un vaste front social, maîtriser les moyens de production moderne avec les travailleurs des autres communautés.

La lutte de libération nationale et sociale du peuple kanak a ceci de fondamental qu'elle est globale et qu'elle révèle du même coup le caractère tout aussi global de la domination coloniale de l'Etat français. De la contestation de la présence des troupes d'occupation à la lutte contre les essais nucléaires du Pacifique, de la remise en cause de l'ensemble du système d'éducation (forme et contenu) à la résistance au modèle de développement économique institué, tous les « fronts » de lutte sont investis, tous les aspects de la vie des gens sont indissociablement pris en compte dans une dynamique anticapitaliste. Cette délégitimation globale de la présence impérialiste de l'Etat français dans la région se matérialise par des pratiques de désobéissance civile; le mouvement indépendantiste appelle la population à boycotter les commerces et les transports caldoches, à refuser de participer à la vie économique (beaucoup de kanaks ont aujourd'hui déserté leur entreprise et regagné leur tribu), à s'insoumettre, à créer des écoles parallèles et des coopératives de développement populaire.

Le gouvernement socialiste contre l'indépendance.

Cette lutte pour l'indépendance permet de mesurer le degré d'hypocrisie du pouvoir socialiste. Comme en Algérie, il y a trente ans, c'est un Etat colonial « de gauche » qui assassine et emprisonne les militants indépendantistes.

- Hypocrisie du vote démocratique : « un homme, une voix » qu'il veut imposer alors que seul le peuple kanak est colonisé en Nouvelle-Calédonie et qu'il a été rendu minoritaire sur sa terre.
- Hypocrisie face à une extrême-droite suramée, quasiment protégée par l'administration coloniale et qui permet à l'Etat d'accroître sa pression sur le mouvement indépendantiste.
- Hypocrisie de l'« indépendance-association » qui ne cherche d'ailleurs même pas à cacher un projet néo-colonialiste. Il s'agit pour l'Etat français de construire un Etat calédonien viable, qui produise pour la France sans tomber dans une autre zone d'influence et qui mette le peuple kanak au travail selon les critères de l'économie de marché et de la rentabilité.

Le 18 novembre a ouvert une brèche pour tous les mouvements indépendantistes des « confettis de l'empire ». La nature profondément réactionnaire des socialistes apparaît clairement par leur crainte d'une « contamination » de la revendication indépendantiste. Les dizaines d'années de prison qui frappent actuellement les militants guadeloupéens représentent une bonne illustration de la réponse qu'entend lui opposer l'Etat français. Car le développement des luttes anti-coloniales se heurtera au complexe militaro-industriel français (site d'expérimentation nucléaire de Mururoa-Tahiti) et européen (programme Arianespace à Kourou en Guyane) et à la vitrine — avant tout commerciale et touristique — que représente la présence française dans les Antilles et à la Réunion.

Les luttes de libération nationale, et en premier lieu celle des Kanaks, doivent pouvoir compter sur notre solidarité ici. Le développement d'un large mouvement anticolonial doit permettre de rendre plus difficiles les pratiques répressives du gouvernement et injustifiables les projets néo-colonialistes.

Cette solidarité, qui doit être très forte aujourd'hui et demain, n'exclut pas le débat politique avec les militants du FLNKS tout en étant bien conscient que l'on ne peut leur demander de répondre pour les échecs des luttes anti-impérialistes précédemment menées, ni exiger d'eux ce que nous-mêmes n'avons pas réussi à construire ici.

Coordination libertaire contre les impérialismes

La "Coordination libertaire contre les impérialismes" créée à l'initiative de militants libertaires et anti-autoritaires sur la base de la solidarité avec la lutte anti-colonialiste en Nouvelle-Calédonie, rassemble en région parisienne des individus appartenant à différentes composantes du mouvement, dont : la Coordination Libertaire Etudiante (C.L.E.), le collectif anti-autoritaire C.O.J.R.A., des membres de la rédaction du journal "L'Entraide", des groupes de la Fédération Anarchiste (F.A.), l'Union des Travailleurs Communistes Libertaires (U.T.C.L.) et des camarades inorganisés dont certains proches du mensuel "Courant Alternatif".

Les membres de la Coordination participent à l'Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak (A.I.S.D.P.K.), 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

IL EST FINI, LE TEMPS DES COLONIES!

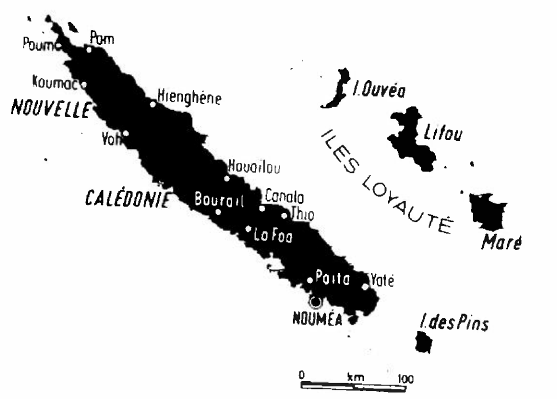

- En 1954, face à l'insurrection algérienne, les socialistes français enclenchaient, sous couvert de "maintien de l'ordre", une guerre coloniale qui allait durer huit ans.

N'OUBLIONS JAMAIS : 1 million de morts, les tortures systématiques, les "disparitions" par milliers, les paras et les fascistes faisant la loi, des dizaines de milliers de soldats du contingent et les rappelés contraints de faire la "sale guerre"...

- En 1984, après 130 années de domination, le peuple kanak se dresse à son tour pour son indépendance.

La répression coloniale ne tarde pas : déjà 14 morts, 120 prisonniers (dont certains victimes de sévices), l'état d'urgence décrété, des villages canaques dévastés par les gendarmes, l'occupation militaire du territoire (près de 7000 hommes pour 63000 kanaks : 1 pour 9)...

L'Etat socialiste français cherche par tous les moyens à faire capituler le mouvement indépendantiste et lui faire accepter un plan néo-colonial (plan Pisani).

NE SOYONS PAS LES COMPLICES DU COLONIALISME.

INDEPENDANCE POUR LA KANAKY!

SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES (des DOM-TOM et de l'Hexagone) EN LUTTE CONTRE L'ETAT FRANÇAIS!

MEINDU Djimmy
MEINDU Kléber
MALIA Sinéi-Billy
ODINO Hubert
NEPOIBOU Gael
KAPARIN Jean-Paul
AKOUI Ephren
GORODITE Anselme
TEINBOANON Jojo
BOKOLA Edouard
TEITY Noel
MAEMA Jean-Hubert
DOPIA Edouard
POARAOUPOEPOE Sébastien
GOROMOEDO Abel
GOROMODEO Georgy
NATAOU André
GOROHOUNA Jean-Pierre
HOURY Louis
MAPERI Thomas
WAMYTAN Jean-Paul

Du 1 au 3 novembre 1985

PREMIERE RENCONTRE INTERNATIONALE DES ANARCHISTES ET DES LIBERTAIRES QUI LUTTENT POUR LA LIBERATION NATIONALE DES PEUPLES OPPRIMES

La commission organisatrice de la rencontre -Rédaction de «Sardennia contras a s'istadu» et la Fédération anarchiste-communiste catalane (FA-CC)- prend acte avec satisfaction pour l'intérêt suscité par cette initiative sur la base des adhésions et conseils, elle dresse le plan suivant de travail provisoire:

- **date de la rencontre:** du 1 au 3 novembre 1985
- **ordre du jour:**
  1) Ouverture des travaux et présentation des publications (par les soins de la commission organisatrice);
  2) Informations sur l'activité des groupes participants et présentation des documents rédigés pour la rencontre;
  3) Principes de constitution et constitution même de la commission internationale permanente de solidarité des mouvements libertaires engagés dans la lutte de libération nationale;
  4) Constitution et gestion du bulletin de liaison/échange des expériences entre les groupes;
  5) Préparatifs pour la 2^{o} rencontre;
  6) Conclusions et déclaration politique jointe.
- **Lieu de la rencontre**: au moment, on évalue les possibilités pour tenir la rencontre dans l'Occitanie du versant «français». Dans la prochaine circulaire de mai, nous vous indiquerons exactement le lieu.

Nous vous invitons, tous ceux qui ont donné leur adhésion, à expédier immédiatement leurs documents à présenter à la rencontre, afin d'effectuer les traductions et pour les faire circuler auparavant parmi les participants, aux adresses de la commission organisatrice:

- FA-CC - Apartat 2234 - Barcelona - CATALUNIA (SPAIN)
- «Sardennia contras a s'istadu» - Cavalleri Costantino - CP 19 09040 Guasila - SARDENNIA (ITALY)

LISTE DE DETENUS INDEPENDANTISTES KANAKS - CAMP EST -

Leur envoyer des cartes postales. Ne rien écrire qui risque de provoquer la censure. Se répartir tous les noms afin que peut-être chacun d'eux reçoive du courrier.

Camp Est - Nouméa - Nlle Calédonie

Ecrire en URGENT - Par AVION

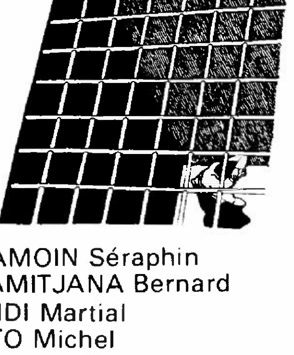

KAICHOU Maro
KONDO Julien
KENON Hilaire
MOINDOU Charles
NARE Jean-Baptiste
NEMOUARE Jean-Marie
NONNARO Jean-Marie
NOHIEU Auguste
PERENIOU Berger
POUXIOU Jean-Claude
THIOUAYOU Arthur
TONCHANE Charles
BOARATO Auguste
DAOUKA Adrien
KAICHOU Francis
KENON Frédéric
MACHORO Louis
NEMOUARE Ignace
NINDUMA Gabriel
NEMOUARE Jean-Luc
POINDI Léonard
POINDINEHITI Augustin
POUMO Jacques
SOCHOUCOE Roger
TARAMOIN Séraphin
WILAMITJANA Bernard
POINDI Martial
BETTO Michel
MAPERI Didier
MAPERI Jean
DOHOUADE Alexandre dit SATI
DOHOUADE Gaétan
MOUQUET Johannes dit TESSEIN
VICTOR Armand
VICTOR Simon
VICTOR Célestin
GOROPUI Roch
TOROPOUMAMAN Paul
AMABILI Hubert
NAPOE Amabili
CANA Gérald
MAYAT Fernand
BOI Appolinaire
TEAVO Cyriac
HOUALA Georges
WEMA Edouard
KARE Jean-Jacques
GOPEA Abel

LA LUTTE DES INDIENS CONTINUE AUX ETATS UNIS

«Le combat que je mène pour la justice ne fait qu'un avec celui, vieux de 400 ans, que mène mon peuple afin de défendre sa terre et de vivre à sa manière en paix. Je suis un prisonnier de la plus longue guerre dans l'histoire de ce continent».

Léonard PELTIER

Nous avons reçu un dossier très complet sur l'histoire de Léonard PELTIER, militant du Mouvement Indien Américain (AIM), emprisonné depuis 1975 et condamné à perpétuité pour la mort de deux agents du FBI le 26 juin 1975.

«L'affaire Peltier est symbolique de l'oppression continue exercée par le gouvernement américain sur le peuple indien, et montre jusqu'où peuvent aller le gouvernement et le système judiciaire pour «neutraliser» les opposants à leur politique. Elle permet de soulever un certain nombre de questions essentielles :
- la question des traités et des droits territoriaux ;
- le droit du peuple indien à vivre d'une manière traditionnelle ;
- le droit d'existence pour des organisations dissidentes sans être harcelées par le gouvernement ;
- le droit à un procès juste ;
- les droits fondamentaux des prisonniers, et notamment leur droit de conserver leur intégrité religieuse et philosophique».

Aujourd'hui, après presque 10 ans d'emprisonnement, PELTIER et ses partisans continuent de proclamer son innocence et son statut de prisonnier politique des Nouvelles Guerres Indiennes.

Le Comité de Soutien à Léonard PELTIER
LPSG BP 29 - 75462 Paris cedex 10
appelle à une remobilisation internationale sur le cas de PELTIER, en diffusant ce document -disponible au comité- en organisant des rencontres et meeting, en réunissant de l'argent pour la solidarité avec le peuple indien.

Léonard PELTIER s'est fait le porte parole du droit des prisonniers aux USA et a entamé une grève de la faim.
On peut lui écrire :
Léonard PELTIER
89637
PO Box 4000
SPRINGFIELD, MO, 65802 USA

RFA

UN EDITEUR ANARCHISTE CONDAMNE

Le ministre de la défense fait condamner un militant anarchiste.

- un soldat est un représentant de la violence organisée.
- la profession d'un soldat consiste à tuer des gens.
- chaque soldat est un assassin entraîné.

Pour avoir publié ces vérités, le journaliste et éditeur Horst Stowasser, militant anarchiste, fondateur du «Centre de Documentation Anarchiste» à Wetzlar, ira en prison.

Le tribunal de Limbourg l'a, en effet, condamné le 31 octobre 84 à une amende ou 35 jours de prison... Ce à quoi, Horst Stowasser a répondu au juge qu'"il irai avec orgueil dans le lieu prévu par cette société, pour ceux qui disent ces simples vérités: en prison. Car je ne paierai aucun sou pour l'honneur d'un assassin entraîné".

Cette condamnation de notre camarade a provoqué un débat agité dans la presse allemande et en particulier, dans les milieux antimilitaristes. Elle est considérée comme un attentat contre les libertés d'expression, puisqu'elle tente de censurer le langage, en disant aux écrivains et journalistes, lequel ils doivent employer pour critiquer l'Etat et l'armée.

En tout cas, Horst n'a pas changé d'opinion: «Je continuerai de dire ce qui est évident et qui est une simple vérité. Ils peuvent me condamner, mais ils ne peuvent pas me réduire au silence».

Contact: Horst Stowasser,
Postfach 2602 - 633 Wetzlar-Lahn RFA

ESPAGNE

PROVOCATION POLICIERE CONTRE LA C.N.T.

Dix jours de tortures contre les militants de la CNT (Confédération Nationale du Travail), cela s'est passé à Vitoria (Pays basque espagnol) en décembre 1984. Syndicalistes actifs, ils ont participé à l'impulsion de grèves importantes contre les restructurations, notamment à Michelin. Trop... de l'avis du pouvoir qui leur a appliqué le décret-loi antiterroriste.

Trois militants sont toujours en prison. Un comité de soutien aux emprisonnés de la CNT lance un appel aux travailleurs en France. Pour que les syndicalistes soient libérés et les inculpations levées. Pour que cesse l'usage de la torture en Espagne et notamment au Pays Basque.

Contact: Comité de soutien aux emprisonnés de la CNT du Pays Basque,
c o Syndicat CGT des Correcteurs
3, rue du Château d'eau
75481 Paris cédex 10

USA

Shane Green

Il a subi le sort suivant dans une prison californienne : attaché aux barreaux, ras et jambes écartés, il a été laissé dans cet état six jours et six nuits, sans nourriture et, de plus, frappé sauvagement.

Menacé de mort par les flics, il a bénéficié de la solidarité des copains du journal "Crocenera" signalant son cas et invitant à propager leur information et à lui écrire.

Récemment il a été menacé d'exécution par un groupe de fascistes américains : "les Frères Aryens".

Shane Green appartenait à "Anarchist Black Dragon"

Il a 29 ans et se voit condamner à la prison jusqu'à... l'an 2000.

Ecrire à R. Shane Green 807 95-011 3901 L Unit
Klein Blud Lampac, California 93436 (U.S.A.)

POLOGNE

SOLIDARITÉ

AVEC LES EXCLUS DE L'AMNISTIE EN POLOGNE

Au lendemain de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, Robert Chechlacz et Tomasz Lupanow, tous deux âgés de 18 ans et élèves dans une école d'apprentissage de la banlieue de Varsovie, ont tenté d'organiser une résistance armée à la dictature. L'émotion des premiers jours de cette guerre, les affrontements sanglants dans les mines de Silésie, la confusion des informations d'alors, leur laissaient croire qu'une insurrection était proche, comme l'exprimait le très populaire slogan: «L'hiver est à vous, le printemps sera à nous.»

Ils ont constitué un groupe clandestin, diffusé des tracts et désarmé deux soldats. Ils voulaient se procurer des armes afin de délivrer les membres de Solidarnosc internés dans le camp de Bialoleka. Le 18 février 1982, ils ont blessé accidentellement un milicien, le sergent Karos, en tentant de lui prendre son arme. Bien qu'hors de danger selon le communiqué publié le lendemain par les autorités, celui-ci est décédé cinq jours plus tard, sans qu'il soit possible de déterminer s'il succomba des suites de sa blessure. Le *Comité pour le respect de la légalité*, en Pologne, pose la question : «Le milicien était seulement blessé. Durant cinq jours, il a été soigné à l'hôpital du ministère de l'Intérieur et il allait bien. Son témoignage a été enregistré sur bande magnétique. Il se réjouissait d'avoir pu diriger l'arme vers le bas et d'être resté en vie. Soudainement cinq jours plus tard, il meurt. Quelles sont les raisons exactes de sa mort?» (*Praworzadność* — «La Légalité», bulletin clandestin de la région de Varsovie, n°3, août 1984.)

Arrêtés le 4 mars 1982, torturés durant l'interrogatoire, Robert et Tomek ont été condamnés le 8 septembre 1982 par le Tribunal militaire de Varsovie, à respectivement 25 et 13 ans de prison. Deux autres membres du groupe, Stanislaw Matejczuk et l'abbé Zych, ont été condamnés à six ans de détention.

L'instauration de la dictature militaire a suscité un vaste mouvement de résistance en Pologne et de protestation dans le monde. Ce mouvement a permis la libération de la plupart des prisonniers politiques (le *Comité de Coordination du NSZZ Solidarnosć en France* a cependant recensé une vingtaine de prisonniers politiques n'ayant pas bénéficié de l'amnistie proclamée en juillet 1984). Cette amnistie, qui prétendait mettre un terme à la période de l'état de guerre, n'a pas concerné Robert et n'a réduit que d'une année la peine de Tomek.

Nous ne pouvons espérer un geste de clémence du pouvoir. Ceux qui ont ordonné, parmi tant d'autres crimes, le meurtre sadique du Père Popieluszko, sont décidés à assassiner «proprement» Robert et Tomek, en les acculant au suicide ou en les détruisant psychiquement.

Un mouvement pour leur libération commence en Pologne. Parmi d'autres voix, le *Comité pour le respect de la légalité* a lancé un appel qui se conclut ainsi : «Exigeons leur libération et plus particulièrement nous, les internés de Bialoleka. Rappelons-nous : ils ont voulu lutter pour nous.» *(ibid.)*

L'extension de cette solidarité en Pologne et à l'étranger est le seul espoir de Robert et Tomek. C'est pourquoi nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à exiger avec nous l'application du statut de prisonniers politiques à leur cas et, conformément à la loi d'amnistie, leur libération immédiate.

LES AMIS DE ROBERT ET TOMEK

Pour tout contact :

Les amis de Robert et Tomek — BP 4 — 93301 Aubervilliers cedex

Un dossier complet d'information sur Robert et Tomek ainsi que des cartes postales de soutien, des tracts et des affiches sont disponibles à l'adresse suivante :

Librairie PUBLICO — 145, rue Amelot — 75010 Paris

Nous apportons également une aide matérielle et morale aux condamnés et à leur famille. Tous les renseignements concernant cette aide sont contenus dans le dossier d'information.

VERS LA SUPPRESSION DES CRECHES COLLECTIVES ?

NON A LA MENSUALISATION !

Depuis le 1er mars, à Paris, le paiement des crêches municipales a été mensualisé.

En effet, le ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale dans le cadre de la mise en place des Contrats-Crêches avec les municipalités, impose à ces dernières le principe de la mensualisation. La Mairie de Paris a choisi des modalités d'application particulièrement dures.

Avant la mensualisation	Depuis la mensualisation
- paiement des jours effectifs de présence;	- 19 jours à payer quel que soit le nombre de jours de présence de l'enfant dans le mois;
- au moins 5 semaines de congé;	- 1 mois de congé à partir de 6 mois de présence de l'enfant en crêche;
- 50 jours forfaitaires (non payés) par an pour absence maladie (au delà 25% par jour à payer);	- seulement à partir de 15 jours d'absence pour maladie et avec un certificat médical, paiement des seuls jours de présence;
- 125 jours minimum de présence par an pour ne pas être exclu de la crêche;	- 180 jours minimum de présence pour ne pas être exclu.

De plus, il est prévu d'inscrire des enfants en surnombre afin de lutter contre "l'absentéisme des enfants"!

Actuellement, des parents d'enfants en crêche se mobilisent largement pour lutter contre ces mesures qui visent à "rentabiliser les crêches" en augmentant de façon disproportionnée les frais de garde pour les parents tout en diminuant le confort et le bien-être des enfants qui se retrouveront dans des crêches surchargées, sans parler de la détérioration des conditions de travail du personnel.

Une coordination se met donc en place par crêche et par arrondissement pour lutter contre la mensualisation. Déjà en mars et en avril, de nombreux parents ont payé à l'ancien tarif. Le mouvement doit se poursuivre et se développer pour que ces mesures soient abandonnées car à terme c'est le principe même des crêches collectives accessibles à tous qui est visé. Les problèmes de gestion ne doivent les transformer ni en crêches de luxe, ni en garderies-dortoirs! (pour tout contact, Isabelle LAMBERT, Tel:367 84 65).

LA FEDERATION ANARCHISTE ET L'ENTRAIDE

- Nous tenons à signaler à nos lecteurs que la Fédération Anarchiste garde le mutisme le plus complet sur notre demande de mise en vente de notre journal à la Librairie PUBLICO à Paris, et ce malgré plusieurs lettres de rappel depuis le n° 1, il y a un an !

- Par ailleurs, l'article sur notre camarade Enrico FEDELE paru dans le n° 5/6 de L'Entraide, qui était destiné tout d'abord au Monde Libertaire (il fut envoyé le 22 décembre 1984) pour remobiliser le mouvement anarchiste sur la solidarité envers notre camarade, non seulement n'est jamais paru, mais aucune réponse claire, écrite, ne nous a été faite pour nous donner les raisons de ce refus. Il nous a été dit simplement au téléphone que la signature «L'Entraide» était de trop !

Nous espérons recevoir une réponse définitive sur cette attitude qui ne correspond pas pour nous à un comportement libertaire et de solidarité.

«Sherwood» c/o Ruptures BP 1
94501 CHAMPIGNY/sur/Marne cédex

Un poster 50x70 Noir/blanc
En soutien à L'ENTR'AIDE
20 Frs (port compris)

ABONNEZ-VOUS

10 numéros 50 f.

Contact:

JC CANONNE
BP 175
75963 PARIS Cedex 20

CCP: CANONNE - N° [illegible] PARIS